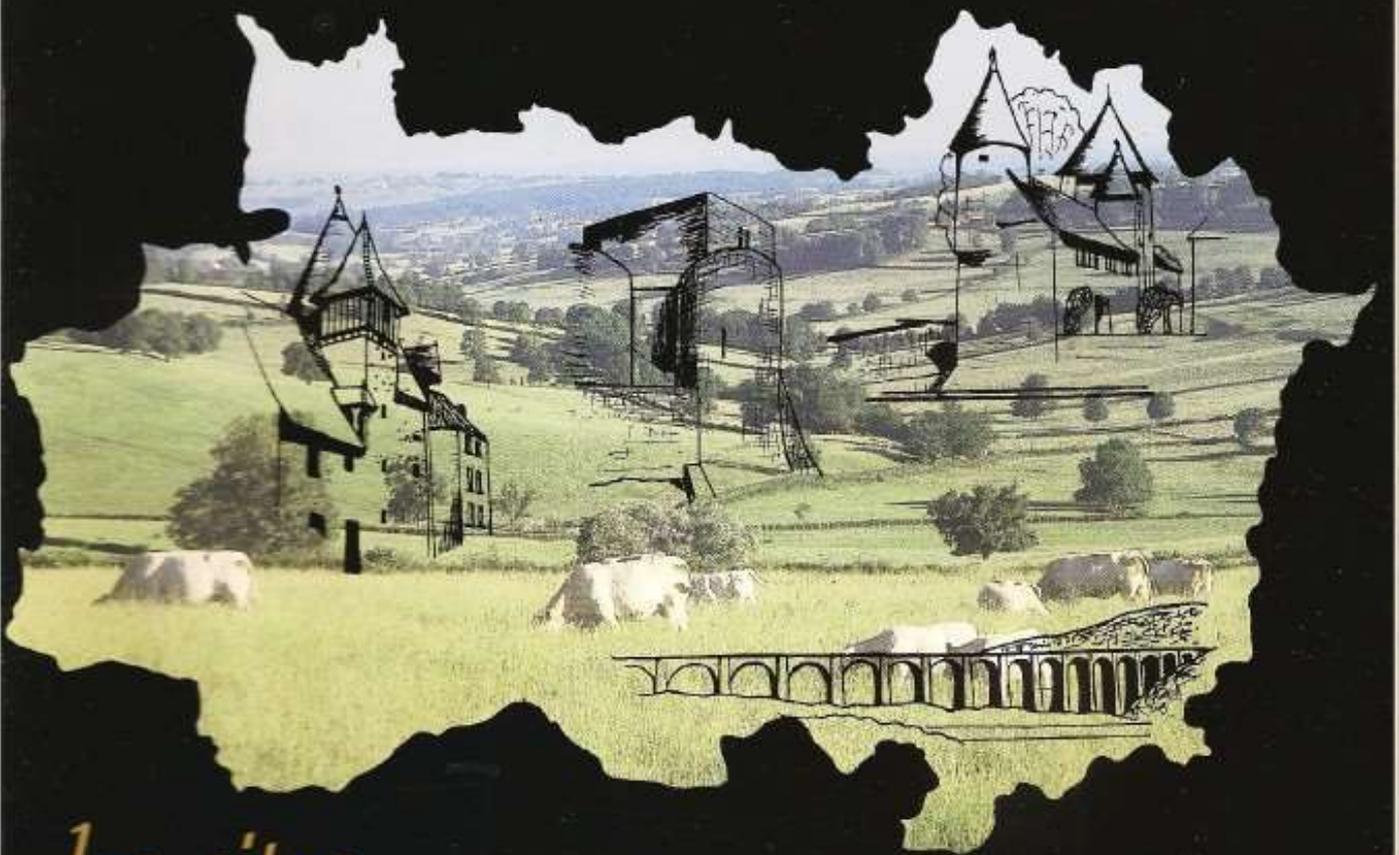


Mémoire Brionnaise



les sites

les événements

les personnages

qui ont fait le Brionnais

n°5

MEMOIRE BRIONNAISE

Association loi 1901

Siège social : Mairie de **Saint-Christophe-en-Brionnais** (71800)

Contact : Tél. 03 85 25 88 43 / 03 85 25 83 52

Conseil d'administration

André BERGER
Michel BOFFET..... Trésorier
Jacques BONNEFOY
Georges DECLAS..... Secrétaire
Christian DUCLOS
Paul FARNIER
Emile GERBE
André GUITTAT..... Vice-Président
Georgette JOLIVET
Odette LARDRY
Armand MERLE..... Président
Franck NADEL..... Secrétaire-adjoint
Marcel PERROT
René SIVIGNON
André TULOUP

Comité de rédaction

Georges DÉCLAS
Jean ETIENNEY
André GUITTAT
Armand MERLE
Franck NADEL
Marcel PERROT

Correspondants-délégués cantonaux

Chauffailles : Georgette JOLIVET __ Anglure-sous-Dun
Odette LARDRY __ Châteauneuf
La Clayette : Louis CALLIER..... La Clayette
Franck NADEL..... La Clayette
Marcigny : Paul FARNIER __ Anzy-le-Duc
Marcel PERROT __ Marcigny
Semur-en-Br. : Delphine JAMBON __ Briant
André TULOUP __ Sarry

Photographie couverture : Paysage brionnais - Jean-Pierre SAGETAT, photographe

Dessins couverture : Monuments - Delphine JAMBON

Réalisation du Blason : Ludovine ROLLET

1870 - 1871

UN BRIONNAIS DANS LA GUERRE
LE CARNET DE ROUTE DU CAPITAINE DUFOUX

(suite)

Les textes de présentation et de liaison ainsi que les titres sont de la Rédaction

ECOLE DU SOLDAT
STRATÉGIE ET PROJETS

"Le lendemain de notre arrivée à Digoin, nous nous réunîmes à huit heures sur cette même place de la Grève, et, là, commencèrent immédiatement nos exercices militaires. Nous avions si peu de temps qu'il ne nous en restait guère à dépenser inutilement, aussi, pendant six ou sept jours, travaillâmes-nous avec ardeur à apprendre l'école du soldat, en omettant certains détails qui ne nous paraissaient pas d'une grande nécessité pour faire la guerre. Au bout de ce temps, les journaux nous dirent qu'un grand coup se préparait sous les murs de Paris et que le mouvement des troupes de la capitale serait appuyé et soutenu par une armée importante, formée sur les bords du fleuve sur lequel nous allions manœuvrer tous les matins et soirs, laquelle armée devait s'appeler armée de la Loire. Enfin, le succès était assuré : il ne nous restait plus qu'à couper toutes les routes et grands chemins dans toute la France pour voir les hordes allemandes que Bismarck¹ et Guillaume² avaient jetées sur le sol de notre patrie, pour la ravager et humilier notre orgueil national, périr d'elles-mêmes. Nous étions tellement aveuglés, tellement battus par nos infortunes, que nous nous rattachions à tous les moyens, même les plus insensés, pourvu qu'un esprit malade ou un cerveau en délire vint nous dire que là pourrait être le salut de la patrie. Nous étions décidés à tout entreprendre pour chasser l'ennemi du sol de notre patrie, aussi, dès qu'on nous eut parlé de couper les chemins et les ponts, le lendemain nous nous mîmes à l'œuvre sans examiner quelles pourraient en être les conséquences.

Nos travaux de terrassement ne furent pas

de longue durée : le vingt-deux novembre, un ordre émanant d'un comité de défense institué à Chalon-sur-Saône nous appelait immédiatement à Mâcon. Un instant après, vint un autre ordre du colonel qui fixait notre départ au lendemain vingt-trois en nous traçant la route que nous avions à suivre. En partant de Digoin, nous devions nous rendre à La Clayette, puis à Matour, puis à Tramayes et de là Mâcon".

La capitaine Dufoux évoque le siège de Paris et les tentatives faites pour desserrer l'étau qui entoure la capitale. Paris est assiégée depuis le 18 septembre 1870 et les défenseurs de la ville essaient à plusieurs reprises de sortir et de briser l'encerclement en faisant leur jonction avec les armées reconstituées à la hâte par le gouvernement de la Défense nationale. Comme l'indique Jean-Pierre Dufoux, il s'agit principalement de l'armée de la Loire placée sous le commandement du général d'Aurelles de Paladine, puis de Chanzy, après que d'Aurelles eut été relevé de ses fonctions. Toutefois, jamais les défenseurs de Paris et les troupes de campagne ne purent se rejoindre et la ville affamée dut capituler le 28 janvier 1871 après plus de quatre mois de siège. On voit que, malgré les revers, le patriotisme des mobilisés est intact, et on ne peut qu'être admiratif devant leur détermination.

REGROUPEMENT A MACON

Quoique nous fussions tout à fait bien sous tous les rapports à Digoin, nous en partîmes avec un entrain sans pareil jusqu'alors parmi nous. La plupart pensaient au plaisir qu'ils auraient d'embrasser leurs parents qu'ils espéraient revoir en passant dans le pays. D'autres, c'était la vue du clocher de leur village

qu'ils pourraient revoir encore une fois.

Le départ était fixé à six heures et demie du matin. Il faisait à peine jour que les tambours et clairons se faisaient déjà entendre, et, quelques minutes plus tard, la colonne se mettait de nouveau en marche. Tous, soldats et officiers, nous marchions joyeux. Nous n'étions pas fâchés de quitter ces vastes plaines qui environnent la petite ville de Digoïn. Nous avons pensé un instant, d'après ce qu'on nous annonçait, engraisser ces plaines de débris humains, car on nous parlait de former un vaste camp et d'y réunir une quantité considérable de mobilisés pour y attendre les hordes allemandes, les y écraser sous le nombre ou périr tous avec la dernière espérance de notre patrie. Ce projet nous paraissait quelque peu insensé : nous n'étions pas assez aguerris pour nous battre en rase campagne contre les troupes allemandes pliées à une discipline de fer et enivrées du succès qu'elles avaient obtenu jusque là. Les effets de l'artillerie devaient d'ailleurs être terribles dans des plaines aussi étendues et, en les quittant, nous pensions trouver des montagnes où il serait facile de faire une guerre de guérilla, la seule qui devenait désormais possible pour nos armées improvisées à la hâte.

Jusqu'à Paray-le-Monial, nous avons eu un temps magnifique pour voyager : l'atmosphère, vaporeuse comme toujours à la fin de novembre, laissait, par instants, percer les rayons obliques du soleil qui, lui aussi dans ce moment de trouble, semblait s'être éloigné exprès de notre chère patrie pour voiler par l'absence de la lumière l'horreur des lâchetés qui se commettaient tous les jours. Enfin, nous arrivâmes à Paray à 11 heures du matin. Cette fois, nous trouvâmes Paray bien moins obstrué d'hommes que la première fois. Le 3e bataillon venait de partir le matin même pour se rendre à Charolles où il devait faire étape. Le 2e étant parti de Charolles pour Saint-Bonnet-de-Joux, le précédait d'une journée de marche. Le 1er bataillon, seul bataillon déshérité, exposé aux vexations d'un colonel partial et

vindictif jaloux de voir dans ce bataillon des vrais patriotes et des vrais travailleurs, le 1er bataillon dis-je, devait, dans cette première journée, faire 35 kilomètres, tandis que les autres avaient à peine 14 kilomètres à parcourir ! Aussi notre halte fut de courte durée et, bientôt, nous eûmes laissé Paray loin derrière nous.

Pour raccourcir le chemin, on nous fit quitter la grande route, mais, hélas, le chemin était si mauvais que nous fûmes bientôt fâchés de n'avoir pas suivi la voie la plus longue, mais qui, au moins, ne devait pas être défoncée comme celle que nous suivions. Pour comble d'infortune, des nuages sombres qui s'étaient amoncelés à l'horizon, vinrent nous arroser d'une pluie froide et abondante. La plupart de nos hommes, harassés de fatigue, marchant sur un terrain presque mouvant tellement il était défoncé par la gelée, ne purent suivre la colonne et quelques-uns même ne purent la rejoindre que le lendemain matin. Les plus robustes arrivèrent à La Clayette à cinq heures et demie du soir. C'était nuit close, tellement qu'après avoir traversé la ville et nous être formés en bataille sur la promenade, les fourriers furent obligés d'éclairer du feu pour distribuer les billets de logement.

Le lendemain matin à sept heures, il fallait repartir. Ce jour-là, il faisait meilleur temps que la veille. Le soleil était venu réveiller un peu la nature. J'accompagnai la colonne jusqu'à ce qu'elle soit défilée de La Clayette, et je la quittai pour revoir encore une fois, avant d'aller exposer ma vie sur les champs de bataille, le toit paternel, le clocher de mon village, mes parents et mes amis. Je ne pus rejoindre la colonne qu'à Tramayes. A Matour et à Tramayes, le bataillon fut reçu à bras ouverts. Les habitants de ces contrées qui voyaient pour la première fois de leur vie des soldats citoyens traverser leurs montagnes pour aller repousser l'invasion, les régalerent de leur mieux. Le temps d'ailleurs était très beau pour la saison, les étapes courtes, de sorte que ce n'était pour ainsi dire que voyager par agrément.

Le 26 au matin, nous partions de Tramayes pour aller faire notre grande halte à Pierreclos. Le vent balayait la route et nous aveuglait en nous couvrant de nuages de poussière. C'était à peine si l'on pouvait se tenir debout tellement il était violent. D'un autre côté, le calme des nuages qui s'amoncelaient lentement à l'horizon, nous faisait prévoir que bientôt il tomberait de l'eau. Enfin, après une marche assez rapide, nous arrivâmes à Pierreclos. C'était le premier pays de vignoble que nous trouvions sur notre parcours. Les habitants voulurent offrir de leurs produits à nos soldats afin de les désaltérer. Le vin était bon et les hommes fatigués, aussi le vin fut le plus fort et moitié laissèrent leur raison au fond des brocs. Les nuages que nous avions vu s'amonceler le matin s'élevèrent rapidement et, avant que nous eussions quitté Pierreclos, il tombait de l'eau en quantité. De Pierreclos à Mâcon, nous nous mouillâmes horriblement et, pour comble d'infortune, en arrivant à Mâcon, il fallut aller coucher dans un ancien bal transformé en caserne où il n'y avait qu'un peu de mauvaise paille.

CANTONNEMENT A MACON MISERE DU SOLDAT

Il faisait presque nuit quand nous arrivâmes à Mâcon. Nous étions mouillés, nos habits dégouttaient d'eau mais nous étions avant tout des soldats et des soldats formés à la hâte. On nous eut bientôt improvisé un logement. Quatre compagnies furent casernées à l'Alcazar, vaste salle de danse où il y avait pour lit de la paille déjà réduite en poussière, preuve que nous n'étions pas les premiers logés à l'improviste. Les trois autres compagnies furent envoyées l'une de l'autre côté de la Saône également dans une salle ayant servi au spectacle et à la danse ; pour les deux autres, elles furent logées dans une école appelée Saint Joseph.

Lorsque nos soldats virent qu'il leur fallait coucher dans cette paille tout mouillés et transis de froid, ils s'exécutèrent de mauvaise grâce et ils

maudissaient les Mâconnais qui avaient osé leur offrir, à eux qui allaient exposer leur vie sur les champs de bataille, de la paille pour lit dans un local à peine fermé, sans feu pour sécher leurs habits et réchauffer leurs membres engourdis par l'âpreté de la saison. Ceux qui avaient de l'argent et Dieu merci, c'était le plus grand nombre surent s'esquiver du casernement et furent chercher des lits dans les hôtels qu'ils payèrent.

Le lendemain, nous nous réunîmes sur la place d'armes pour recommencer nos exercices habituels. Malgré la rigueur de la saison, il nous fallut manœuvrer ; il faisait pourtant un froid terrible. Les matins, ceux qui avaient couché à la paille étaient à moitié engourdis par le froid. Enfin, au bout de quelques jours, il tomba tellement de neige que nous fûmes obligés de cesser tous nos exercices. Le vent du nord soufflait avec une telle violence et la saison était devenue si rigoureuse qu'il n'y avait plus moyen de coucher dans les casernements.

Toutes les annales et les chroniques de l'époque confirment que l'hiver 1870-71 fut d'une extrême rigueur avec des températures très basses et beaucoup de neige durant les mois de décembre et janvier. Les intempéries rendirent encore plus dures les conditions de vie des soldats et de la population civile des zones occupées par les Prussiens.

Le colonel voulut pourtant exiger que tous les hommes y couchassent et il menaça de punir sévèrement ceux qui ne s'exécuteraient pas. Il fit dire au rapport que, pour prouver aux hommes que l'on pouvait se contenter du logement qu'ils avaient, il irait lui même coucher à la paille et qu'il engageait les officiers à en faire autant. Le même soir, il s'en fut coucher à la caserne de la Remonte, mais il ne put y dormir tellement il faisait froid : il y resta à peine deux heures, les dents durent lui claquer dans la bouche, mais il ne fut pas plaint par les soldats. Ils auraient voulu l'y voir geler pour le punir d'avoir voulu les y retenir. Le lendemain pourtant, il fut trouver le maire, et, à midi

toute la légion était logée chez l'habitant. Dans ce moment, l'on faisait remonter les troupes du côté de Chagny pour arrêter les Prussiens qui, disait-on, menaçaient d'envahir notre département. Nous ne devions pas rester longtemps inactifs. Le deuxième bataillon partit avec le colonel pour aller garder le pont de Navilly. Il y avait une épaisseur terrible de neige, et, pourtant le 1er et le 2e bataillon restèrent encore à Mâcon. Nous commençons à être plus tranquilles, les hommes étaient mieux logés, ils ne se plaignaient plus et manœuvraient beaucoup mieux.

Cette tranquillité ne fut pas de longue durée : le 9 décembre, un ordre émanant du préfet de Saône-et-Loire vint nous apprendre que nous devions aller tenir garnison à Autun. Le 10 à dix heures du matin, nous étions tous réunis dans la cour de la caserne de la Remonte³. Là, cette troupe disciplinée se mit à crier qu'elle ne partirait pas, que la saison était trop rude, qu'ils n'étaient pas assez bien habillés, que leurs armes n'étaient pas bonnes. Grand Dieu, il me semble les voir encore, ces soldats de la République : ils auraient bien voulu faire la guerre, défendre leur pays, mais ils n'auraient voulu faire aucun sacrifice, pas même quitter le coin de leur feu. Sont-ce bien là les descendants de nos vaillants patriotes de la grande Révolution ? Sont-ce là les petits-fils et les arrière-petits-fils de ces vaillants soldats de quatre-vingt douze qui firent trembler l'Europe entière ? Leur sang alors a grandement dégénéré et, s'ils les avaient vu se conduire aussi lâchement, ils auraient rougi et les auraient désavoués, eux qui avaient l'habitude de dire, quand il manquait quelque chose : "l'ennemi en a pour nous", et toujours avec ce courage qui fait les héros, ils ramenaient la victoire dans leurs rangs.

Le capitaine Dufoux, inquiet du comportement des hommes de son bataillon, évoque les "soldats de quatre-vingt-douze", c'est-à-dire, les soldats mobilisés en 1792 (la "levée en masse") par le gouvernement révolutionnaire et

qui, amalgamés aux anciens régiments aguerris repoussèrent l'invasion étrangère malgré leur impréparation et leur équipement très sommaire. Ils remportèrent, entre autres, les victoires de Valmy, Fleurus, Jemmapes, etc...

Il est vrai qu'en partant de Mâcon nous allions droit aux Prussiens puisque nous savions que, déjà deux jours auparavant, ils avaient attaqué Autun, croyant s'en emparer avec la même facilité qu'ils avaient fait de toutes les villes conquises jusqu'alors. Le service d'éclaireur était si mal fait d'ailleurs qu'on les croyait encore aux environs d'Autun. Notre département venait d'être souillé par l'invasion, mais les Prussiens en revanche avaient éprouvé un échec. On leur avait résisté. Les légions du Rhône, animées d'un patriotisme réchauffé par le contact de la ville de Lyon, nous avaient précédés et, déjà, elles s'avançaient du côté de Beaune. A dix heures et demie, le commandant vint nous avertir que l'heure du départ était venue : un train nous attendait à la gare. Les tambours se mirent à battre et tous les hommes, malgré leurs protestations, se décidèrent à suivre la colonne. A peine une demi-heure après, tout était dans les wagons et le train nous emportait à petite vitesse du côté d'Autun.

Nous partîmes directement sans nous arrêter que quelques minutes dans les gares principales, mais le train marchait si lentement que nous n'étions pas encore à Etang à la tombée de la nuit. Il y avait plus d'une heure qu'il faisait nuit close quand nous descendîmes à la gare d'Autun. Un officier fut envoyé à la place⁴ et il nous fallut rester plantés sur les rangs en attendant les ordres. Nous attendîmes plus d'une heure et demie qui nous parut plus longue que tout le temps que nous avions passé sous les armes. Enfin, des ordres nous furent communiqués, la colonne s'ébranla, nous traversâmes une partie d'Autun sans savoir où nous allions. Les chemins étaient boueux et pour comble d'infortune, il tombait encore un peu d'eau. Tous les vingt ou trente pas la colonne s'arrêtait, il

fallait donner le mot de passe aux sentinelles pour pouvoir passer. Enfin, après mille maux, nous arrivâmes à côté d'un grand bâtiment noir où il n'y avait qu'une fenêtre faiblement éclairée. C'était là où nous devions loger nos hommes. Il faisait tellement noir qu'on ne voyait pour ainsi dire pas ceux qui étaient à côté de soi. Plusieurs de nos soldats s'entravèrent dans les matériaux épars autour de ce bâtiment et plus d'un roula dans la boue qui était abondante. Il nous fallu une grande heure pour entrer, et ce n'est que lorsque nous fûmes entrés que nous vîmes, à la clarté d'une seule bougie qu'un homme s'était trouvée par hasard, que nous étions dans une vaste tuilerie à travers tous les matériaux. Enfin nous parvinâmes après bien des maux et de grands dangers, car il fallait monter sur un plancher qui était tout troué, à faire placer tout le monde. Mais hélas, comment pouvoir coucher dans cet endroit où il n'y avait ni lit ni paille ? Cependant, au bout de quelques minutes d'attente, on vint nous dire qu'il y avait deux chars de paille dans la cour. Chacun s'en fut en chercher un peu pour se coucher. Une autre chose nous inquiétait : il y avait une grande partie de nos hommes qui n'avaient presque rien mangé le matin avant de sortir de Mâcon et qui, par conséquent, étaient restés tout le jour sans rien manger. On leur avait bien dit d'emporter un peu de pain, mais ils n'en avaient rien fait. Nous ne savions pas s'il y avait des boulangers près de là. Les soldats, après avoir exploré un peu les environs, trouvèrent une auberge dans le voisinage, mais, hélas, les provisions furent bientôt épuisées. Pour moi et plusieurs de mes collègues, je fus à Autun, et, après avoir couru pendant une heure à travers les rues et avoir demandé à manger dans les meilleurs hôtels de la ville où l'on nous répondait qu'on ne pouvait rien nous servir, nous finîmes par trouver un hôtelier qui voulut bien nous servir un peu de jambon, du fromage, du pain et du vin : nous en fîmes notre régal car nous avions une faim dévorante. Pour trouver un lit il n'y avait pas de possibilité. Il y avait trop de troupes à Autun et beaucoup de gens préféraient

laisser leurs lits inoccupés que de les offrir à des soldats français. Le patriotisme des Autunois était tel qu'ils auraient voulu pour ainsi dire voir les défenseurs de leur pays mourir de faim et de froid plutôt que de se déranger un peu. Enfin, nous fûmes obligés d'aller coucher à la paille pour ce soir là avec nos soldats qui, pour la plupart, n'avaient seulement pas eu une bouchée de pain pour apaiser leur faim.

LA GUERRE SE RAPPROCHE

Le lendemain matin, lorsqu'il fit jour, nous pûmes enfin voir un peu ce que ressemblait le pays où nous étions. Il n'est pas beau : d'un côté sont des montagnes élevées couvertes de bois ; au pied de ces montagnes est la ville d'Autun. De l'autre côté, la nature est moins sauvage, mais elle est loin d'être riante. Nous pûmes aussi voir notre caserne : c'est une vaste usine où l'on fabrique des tuiles à la mécanique. L'intérieur est éclairé par des fenêtres bouchées par des croisées ; il y aurait eu là de quoi loger aisément si l'intérieur n'eût été rempli de machines et de matériaux. Nous nous trouvions éloignés d'environ douze cents mètres d'Autun et sur le terrain occupé par les Prussiens lors de l'attaque. La tuilerie avait été percée en plusieurs endroits par les obus français. Tous les environs étaient couverts de débris de cartouches et de projectiles qui avaient été lancés par les Français ou les Prussiens. Nos supérieurs avaient eu une excellente idée de nous envoyer là : nous allions à la manœuvre sur un terrain qui avait servi de champ de bataille deux ou trois jours auparavant et, il faut le dire, nos soldats, après huit jours d'une manœuvre pareille en de tels lieux, s'aguerrirent plus qu'ils ne l'eussent fait en deux mois dans un endroit où nous eussions joui de la sécurité. Il nous fallut en outre faire le service de la ville, de concert avec une légion de mobiles de l'Aveyron, et non seulement faire le service de police, mais encore garder et occuper les postes avancés. Le service devint tellement écrasant que beaucoup de nos soldats tombèrent malades abîmés, par la fatigue et les veilles. Au bout de quelques jours, nous eûmes un sixième de nos hommes

dans les hôpitaux. Le froid était d'ailleurs si rigoureux que nos hommes étaient à moitié raidis les matins quand ils se levaient et ce n'est qu'avec peine qu'ils pouvaient manœuvrer tellement leurs membres étaient engourdis.

Cependant, les troupes commençaient à diminuer à Autun. La plupart des légions garibaldiennes avaient été envoyées avec différents autres corps de troupe pour chasser les Prussiens de Dijon. Les mobilisés du Rhône, sous les ordres de Kremer leur général, venaient de les battre à Nuits où ils s'étaient fait massacrer plutôt que de reculer. Le 14 décembre, un ordre vint, émanant de je ne sais qui, nous avertir que nous devons aller immédiatement à Chagny pour arrêter les Prussiens qui, disait-on, étaient restés maîtres du champ de bataille à Nuits. Nous devons partir à la tombée de la nuit.

Les hommes sont alors avertis qu'ils doivent se munir de vivres pour trois ou quatre jours, et le bataillon se rend à la gare d'Autun vers quatre heures de l'après-midi. Arrivés à la gare, on informe les hommes que les ordres sont changés et qu'ils doivent retourner d'où ils viennent et qu'ils risquent une attaque de l'ennemi.

Dans la nuit, il y eut une fausse alerte : les hommes se mirent à crier aux armes, à prendre leurs sacs et leurs fusils et à courir dans tous les sens pour sortir dehors. Il y en a qui eurent une telle frayeur que l'un d'eux tomba malade et mourut deux jours après. Ce n'est qu'avec peine qu'on parvint à les rassembler et obtenir qu'ils rentrassent dans leurs logements. On a recherché sans pouvoir le découvrir la cause d'une telle panique.

Le séjour d'Autun ne nous était pas agréable : les habitants sont durs et inhumains.

Le capitaine Dufoux exhale ensuite toute l'amertume qu'a suscité en lui et chez ses hommes le comportement des habitants de la ville envers les soldats.

Et c'était pour préserver de l'invasion de pareilles gens qu'il nous fallait aller nous battre, passer nos nuits à veiller malgré la rigueur de la saison, sans feu bien souvent pour réchauffer nos membres engourdis.

La saison devenait de plus en plus rigoureuse, le froid était terrible, les maladies nous décimaient et s'aggravaient tous les jours. Pourtant, nos soldats commençaient à s'accoutumer à la dureté de la vie qu'ils menaient. Ce qu'il y avait de malheureux, c'était de voir comment l'administration départementale nous avait volés. Les communes devaient payer 70 F par homme pour nous habiller et on nous avait donné pour tout habillement une vareuse et un képi avec chacun un mauvais sac de toile pour mettre le peu d'effets que porte un soldat. Il fallait coucher à la paille et la plus grande partie de nos hommes n'avait pas encore reçu de couverture.

Le huit janvier on nous avertit que nous devons partir pour aller rejoindre notre légion qui se trouvait à Dijon. Le neuf à midi nous étions réunis au faubourg Saint-Jean et, quelques minutes après, nous prenions le chemin de la gare. Nous partions avec entrain, pas fâchés de quitter un pays où nous avons tant souffert. Pourtant, il n'y a pas de pays quelque mauvais qu'il soit qui n'ait son bon côté : il y en a qui partirent avec regret. Nous étions restés un mois à peine et déjà quelques-uns s'étaient laissés capturer par quelque sirène enchanteresse, mais c'était le petit nombre.

TOUJOURS LA DESORGANISATION

Le train marcha avec sa lenteur accoutumée : il était presque nuit quand nous pûmes sortir de la gare d'Autun et dûmes stationner à la gare d'Etang où nous vîmes un train de mobiles de l'armée de la Loire qui stationnaient là depuis trois jours en attendant des ordres. Nous savions déjà qu'il n'y avait rien d'organisé, mais je n'aurais jamais cru jusqu'alors qu'il y avait autant d'impéritie. D'Etang le train marcha assez vite jusqu'à Chagny mais, arrivés là, nous

fûmes arrêtés par un embarras de trains sur la voie et nous dûmes rester plus de trois heures sans bouger de place. Le train s'agita enfin et partit lentement jusqu'à Dijon où nous arrivâmes à deux ou trois heures après minuit. Nous descendîmes tous des wagons et, une heure après notre arrivée, tous nos hommes étaient parqués dans les différentes salles de la gare où ils s'arrangèrent comme ils purent pour passer la nuit.

Le habitants de Dijon, quoiqu'ils fussent surchargés de troupes, nous reçurent à bras ouverts. Tous nos hommes furent couchés dans de bons lits et beaucoup furent nourris par leurs logeurs : aussi étions-nous enchantés d'être à Dijon. Nous fûmes assez tranquilles pendant quelques jours, on n'entendait plus parler des Prussiens, lorsque tout à coup, le dix-sept janvier, au moment où nous n'y pensions plus du tout, un ordre arriva pour nous envoyer au-devant d'une colonne de Prussiens qui venait sur Dijon. Aussitôt on nous réunit sur la place Saint-Nicolas et nous restâmes là plus de quatre heures sans recevoir d'autres ordres. A la tombée de la nuit le colonel vint nous dire que nous pouvions rentrer dans nos logements.

Nous rentrâmes chacun chez nous et le lendemain nous reprîmes nos exercices accoutumés. Tout était rentré dans l'état habituel et nous allions à l'exercice deux fois par jour, lorsque, le 21 au matin, le commandant Braconnier envoya dresser des cibles par l'officier de tir et différents hommes de corvée. A huit heures et demie du matin, nous partions joyeux d'aller essayer nos fusils : pour la première fois nous allions faire du tir à la cible. Nous n'étions pas encore rangés devant les cibles que nous entendîmes le canon gronder sur notre gauche. On n'entendit d'abord que quelques coups qui paraissaient très éloignés, mais en un instant la canonnade se rapprocha.

Alors, on entendit le craquement de la fusillade, preuve certaine que le combat était engagé ! Il ne fut plus question de la cible, nous les fîmes enlever et nous

rentrâmes dans Dijon. En arrivant sur la place Saint-Nicolas, le colonel vint nous dire que nous allions immédiatement au feu. Un instant après, la légion entière était réunie et nous défilions sur la route de Langres. Nous marchâmes pendant près d'une heure, la canonnade était de plus en plus vive et la fusillade plus distincte. Après avoir observé un instant l'arme au pied, nous dûmes quitter la route, traverser de vastes champs détrempés par la neige et la gelée. Nous enfoncions de quinze à vingt centimètres dans la terre, une terre qui s'attachait à nos souliers de manière qu'on en avait toujours quinze à vingt kilos après les pieds. Enfin, après avoir pataugé dans cette boue pendant environ un kilomètre et demi, nous finîmes par trouver un chemin qui nous conduisit dans un village dont j'ignore le nom. A ce moment la nuit approchait et la fusillade devenait moins vive. Enfin, nous traversâmes ce petit village et nous nous dirigeâmes sur une hauteur qui était de l'autre côté.

PREMIERS COMBATS : L'AFFAIRE D'AUTEVILLE

Lorsque nous eûmes grimpé un peu dans le coteau après avoir traversé le petit village, nous ne tardâmes pas à voir le village d'Auteville qui était situé tout à fait en haut du coteau voisin lequel dominait l'endroit où nous étions. D'imprudence en imprudence, nous avons été amenés là par des gens ignorant l'art de la guerre, sans précautions, sans avoir fait explorer le pays pour savoir si les Prussiens ne nous avaient pas tendu quelque piège. Pourtant, jusque-là, nous avons été servis à merveille par le hasard : aucun corps de troupe n'avait essayé de nous barrer le passage, chose qui leur eût été facile. La dernière des imprudences fut d'aller sans plus nous être informés de ce qu'il y avait au village d'Auteville. Aller occuper ce village sans être plus éclairé que de l'avoir observé un court instant avec une lunette d'approche, ça peut s'appeler de la pure folie. La preuve en est que quelques Prussiens qui occupaient le village nous virent sans que personne chez nous ne sût que nous étions observés.

Enfin, après une courte halte, nous reprîmes notre marche pour arriver au village dont l'occupation était résolue. Nous suivîmes un chemin qui serpente dans la côte couverte de vignes entourées par des tas de pierres. Ces pierres étaient jetées là sans art et ne faisaient pas clôture : on pouvait facilement les enjamber et elles ne furent pas un obstacle à nos tirailleurs qui marchaient quelques mètres en avant de la colonne. Le chemin était lui aussi rempli de pierres, mais, en revanche, il était ferme et peu boueux. A la tombée de la nuit, nous arrivâmes sans bruit sur le haut de la colline sur laquelle vient s'appuyer le coteau où est bâti le village. Là, nous fîmes une petite halte pour écouter et observer si réellement le village n'était pas occupé. Pour ne pas nous laisser surprendre, nous flanquâmes notre colonne de quelques tirailleurs. Les Prussiens qui nous voyaient avancer hardiment dans leurs lignes commençaient à craindre notre audace. Ils ne devaient pas en croire leurs yeux : voir deux mille hommes s'aventurer en rase campagne devant leur formidable artillerie sans avoir seulement une pièce de canon pour les appuyer ni un seul cheval pour pousser une charge. Pour s'assurer que nous n'avions pas d'artillerie, ils nous envoyèrent trois ou quatre obus qui vinrent frapper dans les terres molles à côté de nous sans faire explosions, et comme nous ne leur répondîmes que par le silence le plus obstiné, ils en conclurent que nous n'avions pas de canons. La colonne enfin reprit sa marche et s'engagea dans le village à travers un chemin couvert par deux murs élevés de trois mètres. Nous arrivâmes en haut du village et, aussitôt, trois compagnies furent déployées à travers les vignes pour protéger le reste de la légion. Nous étions là depuis quelques heures déjà, l'arme au pied, dans la rue, lorsque nos hommes, poussés par le besoin physique, se débandèrent un peu pour aller dans les maisons chercher un peu de pain : beaucoup n'avaient pas mangé depuis la veille. Les Prussiens qui nous observaient profitèrent de ce moment de désordre pour envoyer des espions jusqu'à travers nos lignes. Ils ont pu nous compter

approximativement et voir de quelle manière nous étions armés. Aussi les Prussiens, comptant sans doute sur la terreur qu'inspire un combat nocturne à des hommes qui ne sont pas aguerris et craignant qu'on nous envoie des renforts dans la nuit, résolurent de nous attaquer à l'improviste au milieu de la nuit.

Nous étions si rapprochés les uns des autres que nous les entendions fendre et scier leur bois pour faire leur soupe et nous distinguions parfaitement leurs voix lorsqu'ils parlaient entre eux. A onze heures du soir, le commandant apprit, après avoir parlementé avec les autorités du lieu, qu'il devait y avoir un peu de pain caché. Aussitôt, nous envoyâmes les fourriers des trois compagnies disponibles avec un homme de corvée, mais hélas, chaque compagnie toucha douze rations seulement et c'est avec ces douze rations que, dans ma compagnie, nous dûmes donner à manger à cent quarante hommes. Le commandant nous dit encore de faire reposer nos hommes et que nous irions relever la première ligne à minuit. Nous trouvâmes une grange immense où il y avait au moins cinquante centimètres d'épaisseur de blé étendu sur le sol à travers la menue paille. C'est là que nous décidâmes de faire reposer nos hommes pour un petit instant.

A peine nos soldats étaient-ils tous entrés dans la grange que le combat s'engagea entre les colonnes prussiennes, qui venaient pour nous surprendre, et nos tirailleurs embusqués derrière des murs en avant du village. Nos tirailleurs n'avaient pas été postés assez loin et ils manquaient de confiance dans leurs armes et ces armes se rechargeaient difficilement. Le plus grand nombre, après avoir fait une décharge, se débanda et se replia dans le village, laissant le passage libre à l'ennemi. Aux premiers coups de feu, nous fîmes mettre nos hommes sous les armes, mais il était déjà trop tard, nos tirailleurs avaient laissé les Prussiens approcher si près que les premières balles prussiennes traversaient le village au-dessus de nos têtes et faisaient d'horribles sifflements. Les Prussiens étaient si près que nous

n'étions pas encore sortis de la grange qu'ils avaient dépassé les premières maisons du village et peu s'en fallut que nous fussions tous pris à cet endroit. Le moral des hommes fut encore abattu par la contenance de certains anciens soldats qui se vantaient d'être braves avant le combat et qui avaient pris un certain empire sur les hommes par la confiance qu'ils leur avaient inspirée comme ayant déjà fait campagne et devant connaître le danger. Ces hommes lâches et ignorants qui n'avaient accepté les galons d'officiers que par ambition et par amour-propre furent abattus par la première lueur du danger et je les ai vus, ces lâches, au moment où le combat commençait, courir affolés, déclamant contre nos officiers supérieurs d'une voix grêle et entrecoupée où perçait la peur et le tremblement. Ce n'était pourtant pas le moment de juger nos chefs à haute voix : le combat était engagé et le devoir de tout officier était de se montrer ferme et résolu, conserver son calme habituel afin d'inspirer confiance aux soldats. Ce qui m'a fait saigner le cœur dans ce moment critique, c'est d'entendre dire à ces individus, à ces lâches avant même d'avoir combattu : "Mes enfants, nous sommes tous perdus. J'ai assisté à différentes batailles, mais jamais nous n'avons été aussi pris". Personne ne pourra croire que de telles paroles soient sorties de la bouche d'un officier français au moment de combattre et je les ai pourtant entendues de mes deux oreilles. Celui qui a prononcé ces mots, j'aime à croire qu'il l'a fait par ignorance, mais il nous a fait plus de mal que les Prussiens.

Pauvre France, pauvre patrie qui m'est si chère, voilà les hommes par qui tu as été vendue. Une partie de nos hommes, en entendant ces paroles, eurent peur et n'osèrent pas suivre ceux qui, plus courageux et méprisant le danger, voulurent se porter dans la rue pour combattre. Il nous fallut battre en retraite. Les Prussiens étaient si près de nous quand nous débouchâmes dans la rue qu'ils nous crièrent en allemand "Radent" pour nous dire "rendez-vous". Nous leur répondîmes par le cri de "en avant, à la

baïonnette". Leurs balles balayaient la rue, mais fort heureusement pour nous, nous étions dans une pente et les Prussiens, ne connaissant pas le terrain, tiraient par dessus nos têtes.

1) Bismarck est chancelier (chef du gouvernement) de Prusse

2) Guillaume : il s'agit de Guillaume 1er (1797-1888) roi de Prusse, qui sera proclamé empereur d'Allemagne le mercredi 18 janvier 1871, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, portant à son comble l'humiliation de la France

3) La Remonte désigne la fourniture de chevaux pour l'armée. La caserne de la Remonte est le lieu où étaient rassemblés les chevaux dont l'armée avait besoin (en 1870, les armées utilisaient un très grand nombre de chevaux, tant pour les unités de cavalerie que pour les charrois de vivres, munitions et artillerie.) Les premiers dépôts de remonte ont été créés en 1818.

4) Place : siège de l'état-major du commandant d'armes de la ville.

5) Garibaldi (1807-1882), l'aventurier, héros de l'unité italienne à la tête de ses "chemises rouges" et républicain convaincu, gardait une grande reconnaissance à la France pour l'aide apportée à la réalisation de l'unité italienne. En 1870, avec des volontaires de son pays, il vint combattre à nos côtés pour la "République universelle".



LA NAISSANCE DE SAINT-EDMOND

d'après les notes de Madame Jeanne Auclair, née Déal

Saint-Edmond, paroisse en 1878, ne deviendra commune qu'en 1932, après plusieurs péripéties.

I. LA PAROISSE

Saint-Edmond est situé sur une colline, entre une rivière, le Sornin, et un ruisseau dit "rivière d'Ogier" qui se jette dans le Sornin au lieu-dit "Le Pont des Equetteries".

Autrefois, il n'y avait qu'un sentier dit "passage à talons" qui allait des Equetteries à la route de Vauban.

La colline est orientée sud-nord, car elle forme la partie supérieure de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.

Des bords du Sornin montent des pentes raides, couvertes de prairies et de vignes ; le sous-sol en calcaire jaune fournit la pierre pour les angles des murs, les linteaux et les encadrements des portes et fenêtres.

Le sommet de la colline est formé d'un plateau de terres argilo-siliceuses et de terrains appelés "beluzes". Ce sol, il y a bien longtemps, était couvert d'une grande forêt qui avait appartenu à la princesse d'Armagnac, propriétaire des châteaux du Banchet de Châteauneuf et de Drée. Cette forêt lui fut confisquée en 1789, puis divisée en parcelles d'un hectare environ, vendues aux habitants les plus proches.

Les nouveaux propriétaires défrichèrent donc ces terres incultes, et les premières habitations furent construites sur ce plateau, appelé "Les Avaizes".

Il y eut donc "les Avaizes", sur la commune de Saint-Denis-de-Cabanne (Loire), "les Grandes Avaizes", sur les hauts de Saint-Maurice, et "les Petites Avaizes", à Saint-Maurice.

Autrefois, c'était la coutume pour les paroissiens d'apporter à la cure les produits de leur ferme : beurre, œufs, poulets, fruits et légumes pour contribuer à la subsistance du curé.

Or une dame du hameau de Guénard, Madame Alix, vint apporter à M. le Curé Leroy une paire de poulets. Après avoir marché plus de sept kilomètres, elle fit son don avant la messe, et le curé la retint à déjeuner après l'office.

La conversation porta sur l'éloignement du hameau et du bourg de Saint-Maurice, d'autres hameaux étant aussi éloignés.

- "Il serait bien, dit le curé, d'avoir une église aux Avaizes.

- Mais c'est impossible, repartit Madame Alix.

- Madame Alix, dites à vos fils Jean et François d'ouvrir une souscription ; qu'ils se fassent aider de quelques voisins. Moi, je donne dix mille francs."

Ils se mirent à quêter sous la responsabilité de M. Joseph Marie Auclair, du hameau de Mondelin, et maire de Saint-Maurice.

Le curé Leroy chargea M. Auclair de diriger les travaux et de les surveiller. Le maire hésitait. Serait-il possible d'avoir assez d'argent pour bâtir une église ? Aucun emprunt n'était possible. Le curé donna encore mille francs, avec promesse de fournir la somme qui pourrait manquer. M. Auclair accepta, lui, de faire

les plans de la future église.

Sur les trois parcelles de terre données par souscription, une pour l'église, une pour le presbytère et une troisième pour la maison d'école, seules, les deux premières furent utilisées.

Les donateurs firent don officiellement en l'étude de Me Chignier, notaire à Chauffailles, à MM. Auclair Joseph, Jean et François Alix et à M. le curé Leroy.

On se mit à l'ouvrage dès les premiers jours de juin 1878. Le 9, jour de la Pentecôte, fut fait le piquetage des fondations. Le 2 juillet, fut bénie la première pierre. Une petite cavité, creusée dans la pierre, conserve, scellées dans la maçonnerie, des pièces d'argent de 1878, ainsi que le procès-verbal de la cérémonie du jour.

Le parrain fut le fils aîné de Jean Alix, Etienne, alors âgé de dix ans, et la marraine, la fille de Joseph Auclair, Baptistine, âgée de huit ans.

Le 7 novembre, l'église était couverte ; bien sûr, il restait à faire la tour du clocher.

Chacun apporta sa contribution à l'édification de l'église par des travaux gratuits : charrois de pierres et journées de terrassement, par des dons en argent et en matériaux.

L'église devenait donc la propriété de chacun, propriété privée, gérée en "société civile" par un groupe nommé par M. Leroy.

La paroisse était née et se mettait sous la protection de Saint Edmond. Pourquoi ? Parce que le premier donateur avait été Edmond Leroy, curé de Saint Maurice.

Le premier baptisé fut aussi prénommé Edmond. Ce fut Edmond Alix, plus tard maçon de son état.

Pour connaître le nom de tous ceux qui participèrent à l'aménagement intérieur

de l'église, il suffit de consulter les archives.

Le 2 juillet 1879 eurent lieu la bénédiction et la première messe ; ensuite, chaque dimanche, la messe fut dite par le curé Leroy ou son vicaire, l'abbé Bouterret.

La tour carrée du clocher fut terminée par M. Thévenet, maçon à Gibles, le 15 octobre 1879.

Il restait à construire le presbytère. En attendant, un logement de trois pièces fut aménagé dans la maison de Vincent Lathuillière, le marguillier, pour y loger le nouveau prêtre desservant, l'abbé Trossat, venu de Saint-Romain-des-Iles, avec ses parents.

La première messe de minuit fut célébrée par temps froid et sous une neige abondante.

Mais pour l'administration, les habitants avaient oublié... de demander l'autorisation d'ouverture d'une chapelle au culte et, le 26 décembre, pour la Saint Etienne, l'église fut fermée par ordre du Préfet de Saône-et-Loire.

Ce même jour, par un temps glacial, l'abbé Trossat et M. Auclair, maire, se rendirent à Mâcon pour rencontrer le Préfet. Ils revinrent bredouilles et le culte fut interdit jusqu'au mois de mars 1880, après intervention de M. Guyot, notaire, maire de Chauffailles et Conseiller général.

Pendant la durée de la fermeture, chaque dimanche, l'abbé Trossat était allé dire la messe pour ses paroissiens à Saint-Denis-de-Cabanne.

Après cette taquinerie administrative, (on se trouvait sous la Troisième République), on fit une nouvelle quête qui rapporta mille cinq cents francs. La construction du presbytère put alors commencer. Elle fut achevée en moins de trois ans avec les clôtures du jardin et de la cour.

Le curé Leroy tint parole : il fit transférer

à M. Joseph Auclair deux obligations hypothécaires d'une valeur de six mille francs pour combler le déficit et finir de payer les travaux.

Ceci fait, il restait onze cents francs en caisse.

Dix prêtres officierent successivement dans l'église de la nouvelle paroisse de Saint-Edmond, jusqu'à nos jours.

Deux classes furent construites : une pour les garçons et une pour les filles. Monsieur et Madame Ménétrier en furent les premiers maîtres.

A la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le fisc voulut faire l'inventaire. Mais l'église fut ardemment défendue comme propriété privée, titres en mains, en présence de Maître Grangier, huissier à Chauffailles. Le percepteur de Semur-en-Brionnais n'eut plus qu'à se retirer.

Les premières années de son ministère, l'abbé Trossat avait choisi comme enfant de chœur Jacques Lorton. Il lui apprit le latin et... comme à la fin du Conte de Noël (Mémoire Brionnaise n° 2, p. 57), Jacques Lorton devint prêtre à son tour.

Sa sœur célibataire, et lui, vendirent en 1919 leur terrain à Saint-Edmond pour la construction d'un cimetière.

II - LA COMMUNE

Une église, un presbytère, une école et, quelques années plus tard, un cimetière : la situation semblait favorable pour demander que Saint-Edmond devienne une commune comme les autres, sans préjudice financier pour Saint-Maurice. La seule difficulté résidait dans le partage des biens donnés par la famille Burthier, destinés aux pauvres, mais une solution fut trouvée.

En 1888, une première demande fut faite. Le plan parcellaire fut établi par M. Chassin, géomètre et greffier de paix à Chauffailles ; c'était un plan d'ensemble de toutes les communes concernées par le

projet : Saint-Maurice, Ligny-en-Brionnais et Saint-Bonnet-de-Cray.

La future commune devait s'étendre sur des terrains appartenant aux trois autres.

Le dossier fut envoyé à la Préfecture de Saône-et-Loire, à Mâcon, mais aucune réponse ne parvint, malgré maintes réclamations.

On apprit que le conseil municipal de Saint-Maurice, soutenu par le Préfet, s'opposait aux aspirations des habitants de la paroisse.

Pour le projet de cimetière, un dossier comprenant un rapport, un plan donnant l'orientation et les distances des maisons les plus proches, la nature du sol, le certificat de visite du Dr Vitaut de Charlieu, ainsi que le devis des clôtures, reçut, après enquête, un avis favorable.

Le cimetière fut prêt à l'automne 1921 ; en 1925, au milieu, fut érigé le Monument aux Morts de la Grande Guerre.

Alors, en 1929, une nouvelle demande de la part des conseillers municipaux de Saint-Maurice, originaires de Saint-Edmond fut faite, en même temps qu'une pétition.

Le premier tracé donnait une superficie de 1120 hectares pour une population de 450 habitants. Le refus, en août 1930, de certains riverains, surtout de Saint-Maurice, mais aussi de Ligny, obligea à ramener à 1050 hectares la superficie de la nouvelle commune.

Toutefois, toujours en 1930, quatre habitants restaient attachés à Saint-Maurice.

Enfin, en 1932, malgré le refus du Sénat, dicté par Saint-Maurice, la loi fut votée et, le 7 septembre, Saint-Edmond devenait commune.

Telles furent les diverses péripéties de la sécession *.

Comme il n'y avait pas, alors, de salle de mairie, les réunions, les actes civils et les démarches administratives eurent lieu dans une salle d'école.

L'électricité fut installée entre 1929 et 1933.

Des commerces : deux épiceries et deux cafés au bourg, une épicerie-café à Fomperouze et un bureau de tabac-papeterie-journaux, tenu par Mlle Perret, également modiste et lingère, animèrent la vie de la nouvelle commune jusqu'en 1942.

Des artisans : deux charpentiers-couvreurs, une scierie et une entreprise de battage, répondaient aux besoins de la population.

Le 3 février 1940, sur un contingent de 3000 réfugiés attribué à la Saône-et-Loire, 184 le furent à Saint-Edmond, surtout des familles belges et luxembourgeoises.

Les locaux habitables furent recensés, avec projets d'aménagement par le génie rural, mais jamais réalisés. Cependant une collecte de vêtements, vaisselle, articles ménagers permit de réunir tout ce dont les réfugiés avaient besoin. Ils arrivèrent en mai 1940, de Rumelange, d'Ottange et d'Esch sur Alzette...

Et comme dans toutes les communes de France, en ces temps-là, la population fit preuve de générosité, dans tous les sens du terme.

Comme partout, il y eut des problèmes de ravitaillement, la farine manqua, l'argent aussi pour les réfugiés, mais le courage et l'abnégation du maire, M. Déal, permirent de trouver des solutions acceptables, même si parfois elles étaient dangereuses pour lui.

Longtemps après, on s'aperçoit que paroisse et commune ne purent voir le jour que grâce à la ténacité des hommes de toutes origines, confessionnelles et civiles.

Qui croirait, en voyant le panneau qui indique Saint-Edmond, à droite, quand on va de Ligny à Saint-Maurice, que la naissance de ce petit pays, devenu paroisse avant d'être commune, donnerait lieu à un résumé de l'histoire de France ?

** sécession : action de se séparer d'un groupe auquel on appartenait.*



Création en 1932 de la commune de

Saint-Edmond

Communes	Superficies avant la création de Saint-Edmond	Superficies aujourd'hui	Habitants en 1904	Habitants aujourd'hui
Saint-Maurice les Châteauneuf	1839 hectares	1040 hectares	1659	580
Saint-Bonnet de Cray	2471 hectares	2241 hectares	1064	445
Ligny en Brionnais	1649 hectares	1593hectares	1036	299
Saint-Edmond	1085 hectares	326
Totaux	5959 hectares	5959 hectares	3759	1650

*En un siècle la perte du nombre d'habitants est de 2109=56%
Dans la même période la population de la FRANCE est passée de
38.640.000 à 58.220.000 habitants*

Sources: Mairies de chacune des 4 communes, Monographie du Frère Maxime DUBOIS 1904



SOUVENIR DU BAPTÊME

DE



JEANNE-MARIE-MARGUERITE

2^e Cloche de St-Edmond

par Monsieur PELIN, Prestre Apostolique, V. G.

le 19 août 1934

Picard, fondeurs, Annecy

Picard Tony Bonn

St-EDMOND. — L'Église.



LA MIRACULÉE DE SAINT-JULIEN

par Jean Etienney

Le mercredi 17 juillet 1697, un bateau à fond plat, qui descendait la Loire depuis Roanne, dépose au port de Digoin une grande caisse en forme de cercueil. En attendant son acheminement vers Orléans et Paris, les employés des fermes (1) du Roi invitent les mariniers à déposer leur étrange chargement dans une "cabane" proche du bureau des Gabelles.

Vers 10 heures du matin, Messieurs les Commis du bureau en avertissent deux grands personnages se trouvant à Digoin : Mayneaud de la Tour et de Védrine, deux contrôleurs fiscaux. Ceux-ci se rendent sur les lieux ; en effet, la grande caisse a une importance diplomatique : elle est envoyée par Madame la Duchesse de Savoie aux Dames Religieuses de l'Abbaye bénédictine du Val-de-Grâce à Paris. Elle contient des reliques de Saint Victor, "un corps saint" qui est destiné à la nouvelle église achevée en 1665.

Ces messieurs assistent alors à un miracle.

Une fille, nommée Benoîte Boussand, âgée de 14 ans, native de Saint-Julien-de-Crest, proche de la ville de Semur-en-Brionnais, survient alors. Elle est infirme, se déplace avec deux béquilles, car, depuis quatre ans, ses jambes sont paralysées, "retirées et ployées vers les cuisses". Elle demande à ces Messieurs de pénétrer à l'intérieur de la cabane et la permission de toucher la caisse.

Comme elle paraissait animée par la foi, ils acceptent et l'aident à pénétrer dans la cabane en lui tendant la main.

Une fois entrée, elle se prosterne et embrasse la caisse en forme de cercueil dressée au milieu de la cabane, couverte

d'une toile cirée avec les armes de Savoie : la Croix de Malte blanche sur fond rouge.

S'étant relevée et voulant sortir de la dite cabane, elle aurait senti ses jambes se dénouer et les aurait posées à terre... En se soutenant sans béquilles, elle dit en se retournant : "*Grâce à Dieu et au bon Saint, me voilà parfaitement guérie*".

On l'interroge : comment a-t-elle reçu cette guérison ? Elle répond qu'elle avait d'abord, en embrassant la caisse, senti une grande chaleur dans les membres, ce qui fut le premier signe du miracle qui venait de s'opérer en elle.

Tous les personnages présents sont remplis d'admiration car ils l'ont connue et vue pendant six mois vivre dans un coin sous les halles, puis, en étant expulsée, habiter depuis six autres mois dans une cuve renversée sur le côté, à la porte du domicile du sieur Jacques Mennard. Elle en sortait pour aller mendier aux portes avec ses béquilles, sans aucune aide de ses jambes, et vivait ainsi depuis quatre années.

Meyneaud de La Tour et de Védrine, accompagnés d'une soixantaine de personnes, toutes témoins oculaires de ce miracle, se rendent à l'église. Mayneaud déclare "qu'il s'est opéré en ce lieu plutôt qu'à un autre, car il y avait, autrefois, une chapelle dédiée à Saint Victor, qui, étant tombée en ruine, à la place, vendue à un particulier, celui-ci fit bâtir une maison. "C'est auprès de cette maison que se trouve la cuve servant de logis à cette pauvre fille, qui, dit-il : "a mérité plus qu'une autre, par l'innocence de ses mœurs, de recevoir cette faveur de la bonté et miséricorde de Dieu". Il en dresse procès-verbal et souhaite : "qu'il rappelle

aux habitants de Digoin que Dieu désire que le bienheureux Saint Victor soit honoré dans cette paroisse en attendant que la piété d'un fidèle l'amène à racheter cet emplacement pour y rebâtir sa chapelle".

Le procès-verbal est signé par les deux officiers du Roi, et est relevé, signé, dans le registre paroissial de Digoin, année 1697, après une déclaration de baptême du 22 décembre.

L'an de notre seigneur mil six cent quatre vingt dix sept, le mercredi dix septiesme du mois de juillet environ les dix heures du matin ayant été avertis par Messieurs les commis du bureau des fermes du Roy de ce lieu, que dans une cabanne étant arrivée au port il y avoit une grande caisse dans laquelle on leur declaroit estre renfermée un corps Saint envoyé par Madame la Duchesse de Savoye aux Dames Religieuses du Val de Grace de Paris sous le vocable de St-Victor.

Nous nous serions acheminé a la ditte cabanne ou seroit survenue une fille nommée Benoîte Boussant, âgée de 14 ans natifve de la paroisse de St-Julien-Decret proche la ville de Semur en Brionois se portant avec deux béquilles ayant les jambes retirée et ployée vers les cuisses par une paralisie dont elle étoit affligée depuis près de quatre ans nous auroit invité de la faire entrer dans cette cabanne surquoy luy ayant tendu la main et inspiré des sentiments de foy elle se seroit prosternée et embrassé cette caisse élevée en forme de cercueil au milieu de la cabanne et couverte d'une toile cirée avec les armes de Savoye dou s'estant relevée et voulant sortir de la ditte cabanne elle auroit sentis ses jambes se denouer et les auroit posé a terre et se soutenant sans béquilles nous auroit dit en se retournant graces a Dieu et au bon Saint ma voila parfaitement guerrie, surquoy layant interrogé comme elle avoit rescu cette guerison elle repondit quelle avoit dabord en embrassant la quaisse ressentit une grande chaleur dans les membres qui fut le premier signe du miracle qui venoit de s'operer en elle et qui nous ayant tous remplis d'admiration

dautant que nous lavions connu et veu pendant six mois dans un coin sous les halles, plus d'autre six mois dans une cuve renversée sur le costé a la porte du Sr Jacques Mennard et depuis allant demander aux portes avec ses béquilles sans sestre aucunement aidé de ses jambes pendant tout le sus dit temp de près de quatre ans nous sommes allé tous ensemble a l'Eglise au nombre de plus de soixante personnes hommes et femmes tous témoins occulaire de ce miracle que jattribue sestre operé en ce lieu plustot quen un autre a cause quil y avoit autrefois une chapelle dediée a st Victor qui étant tombé en ruine la place avoit été vendue a un particulier pour y batir une maison et cest celle auprès de laquelle estoit la cuve qui a servit de retraite a cette pauvre fille qui a merité plus qu'une autre par linocence de ses mœurs de recevoir cette faveur de la bonté et misericorde de Dieu et avons dressé le present proces verbal pour estre un memorial que Dieu veut que le bien heureux St Victor soit honoré dans cette paroisse attendant que la pieté de quelque fidel fournisse de quoy rachepter cette place pour y rebattir sa chapelle et nous sommes sousignés.

Mayneaud de la Tour

Source : Registre paroissial de Digoin, année 1697.

Commentaires sur le miracle de 1697

Le texte soulève plusieurs questions. Tout d'abord sur le plan humain, pourquoi la petite Boussand, infirme, âgée de dix ans a-t-elle quitté sa famille en 1693 ? Pourquoi et comment est-elle venue à Digoin et, pendant quatre années, vit-elle aussi misérablement en mendiant ?

Que signifie le miracle décrit par ce texte ? Est-il un événement rare, isolé ? Il semble perçu par les autorités comme un signe de Dieu, un appel qui dépasserait la simple miséricorde divine. Il ne serait donc ni fortuit, ni gratuit ?

Revenons à l'origine de l'affaire. Le cercueil contenant les reliques est-il un

simple cadeau d'une duchesse étrangère à une communauté religieuse parisienne ? Ou bien s'inscrit-il dans les rapports diplomatiques de deux pays en guerre depuis sept ans et qui viennent de signer la paix à Ryswick ?

1) Le départ de la fille Boussand du hameau de Tréval à Saint-Julien-de-Crest (1) est le résultat de l'extrême misère de la petite paysannerie à la fin du règne de Louis XIV.

En 1693, la situation est aggravée par la mauvaise récolte et la disette. Le père de la petite infirme est un simple journalier *"Le commun du peuple, dit Vauban, ne mange pas trois fois de la viande en un an. Les trois quarts ne sont vêtus, hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée, et chaussés de sabots dans lesquels ils ont le pied nu toute l'année"*. La paroisse de Saint-Julien fait partie des communes pauvres du Brionnais. La visite de feux effectuée en 1674 par les délégués des Etats de Bourgogne (2) indique sur son procès-verbal que Saint-Julien-de-Cray est *"situé sur un sommet des collines les plus élevées de la contrée, que le terroir est difficile à cultiver... que les champs sont entièrement couverts de pierres et cailloux"... que le terroir est entouré de bois appartenant au seigneur du lieu"*.

Dans ces conditions l'infirmité de la fillette devient un atout pour la mendicité ! De plus, son départ est nécessaire, car on ne peut mendier qu'en ville, quand on ne peut courir d'une ferme à l'autre ! Pourquoi Digoin ? Nul n'est prophète en son pays et la ville de Digoin est la plus accessible : les mariniers ne refuseront pas à la pauvre fille de l'emmener. Et puis, Digoin est une ville active grâce à son port, et surtout, parce qu'elle est le seul dépôt de sel des Etats de Bourgogne.

Le sel était une des trois grandes productions de la France avec les blés et les vins. Un produit de grande consommation pour la cuisine, les conserves, le bétail ; difficile à dissimuler, il devient monopole royal et impôt : la gabelle.

La Bourgogne est un pays de grande gabelle (3). Le consommateur doit acheter chaque année une certaine quantité de sel et en payer les droits sur la base d'un minot (39 litres) pour 14 personnes ; les greniers à sel le vendent environ 60 livres. Par famille cela représente une dépense annuelle de 10 à 15 livres ; plus d'un mois de salaire pour un journalier ! Pour Digoin, c'est un pactole : tout le sel de Bourgogne remonte de l'océan par la Loire. Cela représente des milliers de minots à décharger, véhiculer, une aubaine pour le commerce de la ville.

C'est aussi la certitude pour la fille Boussand de pouvoir obtenir des oboles pour vivre : il y a toujours des gens charitables parmi ces dizaines de transporteurs qui viennent chaque jour à Digoin chercher le sel pour ensuite le transporter dans toute la province (4).

2) Venons-en au miracle. Le XVIII^e siècle a été joliment qualifié de "Jardin des miracles" (5) mais la vague miraculeuse commence à refluer à la fin du siècle. Ils éclosent de préférence dans les sanctuaires de pèlerinage, surtout les sanctuaires mariaux et de Sainte Anne, la mère de la Vierge. A Sainte Anne d'Auray, qui attire des foules énormes, 1627 miracles ont lieu entre 1625 et 1685. Mais de nombreux autres saints et religieux ont leur clientèle, leurs tombeaux, leurs reliques conservées dans une crypte d'église : ce sont également des lieux de dévotion et des lieux de miracles. Les miracles sont surtout des guérisons, souvent subites et spectaculaires. (6)

Il était tout à fait normal que la fille Boussand, infirme, vite au courant par les mariniers de l'arrivée du "corps saint", demandât à approcher des reliques. Ce qui ne pouvait lui être refusé ; par contre, il n'était pas certain que Dieu accepte de la guérir, mais ce qui arriva est bien miraculeux, car il révèle sa puissance de façon gratuite et insolite. Il confirme la valeur du présent de la Duchesse de Savoie : les reliques viennent de susciter un premier miracle en France.

Nos deux grands personnages présents à Digoïn l'ont bien compris. C'est le moment de les présenter :

Mayneaud de la Tour est un conseiller du Roi, contrôleur des gages des chancelleries de Paris, poste important. Les chancelleries sont le lieu où l'on scelle les actes des parlements et autres cours de justice. Les gages sont les rétributions que l'Etat accorde aux officiers qui ont la responsabilité d'un office, ici, l'office consiste à mettre les scellés.

De Védrine est contrôleur au dépôt du sel à Dijon et receveur de la marque du sel. Chaque sac de sel est marqué et le dépôt de Dijon est le plus important de Bourgogne. (7)

Leur présence à Digoïn n'est pas fortuite, par contre, comme représentants de l'Etat, il se doivent de donner une certaine solennité au miracle qui vient de se produire en leur présence et cela pour plusieurs raisons.

La première est religieuse : sous l'Ancien Régime, la religion catholique et l'Etat sont liés, le clergé est le second ordre du royaume. Les deux officiers vont se rendre immédiatement à l'église de Digoïn et se joindre au clergé local pour célébrer le miracle. On signale à Mayneaud de la Tour qu'il existait, autrefois à Digoïn, une chapelle dédiée à Saint Victor. La petite miraculée vivait à cet endroit dans sa cuve. Nul doute que le Saint ait cédé à ses prières et obtenu sa guérison divine.

La seconde est politique. Les Cours de France et de Savoie préparent le mariage de Marie-Adélaïde de Savoie, la fille du Duc et la Duchesse, avec le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Le cadeau de la Duchesse aux religieuses s'inscrit dans ce contexte. Le Val-de-Grâce a été créé par Anne d'Autriche pour remercier le Ciel d'avoir guéri sa stérilité et permis la naissance du futur Roi Soleil ; l'église vient d'être achevée par Mansart, l'architecte du Roi. Les reliques vont y amener un supplément de fidèles.

La troisième raison est plus subtile. Il s'agit de la carrière de nos deux officiers. Le mariage annoncé, et qui aura lieu le 7 décembre 1897, consacre la victoire du parti dévôt à la Cour de France. (8) Le Duc de Bourgogne et Madame de Maintenon qui le dirigent vont bénéficier de l'appui de la Cour de Savoie, très fidèle à la Papauté. Et cela, au moment où les critiques se multiplient à propos de la révocation de l'Edit de Nantes et des dragonnades contre les protestants. Saint Victor, ou plutôt ses reliques, s'inscrivent dans cette stratégie ; le pape Victor III fut abbé du Mont-Cassin, grand monastère bénédictin, avant de venir seconder le pape Grégoire VII en 1086, et lui succéder.

Mayneaud de la Tour et de Védrine n'ignorent pas cela et profitent de l'événement pour gagner la faveur des Grands.

Voilà comment le miracle sera vraisemblablement médiatisé par les officiers présents à Digoïn.

Il faut souhaiter que notre petite Brionnaise miraculée profite de l'événement et ne soit plus réduite à la mendicité et à vivre dans une cuve. Il est probable que le clergé de Digoïn aidera par la suite cette pauvre fille touchée par la grâce divine et ne la laissera pas retomber dans le ruisseau.

(1) *Saint-Julien-de-Crest, ou de Cray, est devenu Saint-Julien-de-Jonzy après la disparition de la petite paroisse de Jonzy.*

(2) *Archives départementales de la Côte-d'Or C 4844.*

(3) *Grande gabelle : la Bourgogne fait partie des 12 généralités où l'impôt est direct, payé par tous les contribuables aux tailles et où il est le plus élevé.*

(4) *le site de Digoïn avantage les Brionnais, il diminue le prix du sel, mais est très critiqué par les Bourguignons du Nord où le prix élevé du transport augmente la gabelle.*

(5) *J. de Viguerie : Histoire des miracles" Angers, 1982.*

(6) *B. Hours : "Dictionnaire de l'Ancien Régime" dirigé par L. Bély. P.U.F. 1996.*

(7) Roland Mousnier : "Institutions de la France sous la monarchie absolue" Tome II, livre V, page 415.

(8) Ernest Lavisse : "Louis XIV, histoire d'un grand règne (1643-1715)", page 986 et suivantes, Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1989.

La photocopie du Registre paroissial de Digoin de 1697 a été envoyée à Mémoire Brionnaise le 4 septembre dernier par M. Philippe Benoit, nous lui adressons tous nos remerciements, d'autant qu'elle était accompagnée d'une excellente transcription.

Remerciements, également, à M. le Professeur Bernard Hours, de l'Université Jean Moulin, pour son aide précieuse dans l'étude des miracles du XVIIe siècle.

Les miracles, les interventions divines permettant des guérisons ou évitant les suites fâcheuses après un grave accident, donnent lieu à des remerciements, des prières, des offrandes, par exemple des ex-voto peints, qui sont ensuite exposés dans les lieux de culte ou les hôpitaux.

Ici, une famille du midi de la France remercie le ciel, qui accueille le Vierge et l'enfant, des suites sans conséquences d'une chute (fin du XVIIe siècle)



MALFARAT

par Armand Merle

Tout au sud du Brionnais, le canton de Semur s'étend jusqu'aux portes de Charlieu. En effet, à peine a-t-on parcouru 1500 mètres en sortant de cette ville par la route de Saint-Christophe-en-Brionnais, que nous sommes déjà en Saône-et-Loire, sur la commune de Saint-Bonnet-de-Cray.

Là, sur la gauche, se dresse le château de Malfarat. Sa façade austère, sinon sévère, ne manque pourtant pas d'élégance. Elle regarde le soleil levant, dominant la route et le vallon où coule le ruisseau appelé autrefois, tantôt le Supléon, tantôt le Saint-Nicolas, mais qui n'est autre que le Bézo, bien connu des Charliendins. Cette petite rivière, qui prend sa source au pied de la colline de Champfroid à la limite de Saint-Christophe et de Vauban, activait autrefois de nombreux moulins dont ceux de Fougère, la Mornière, l'Etoile, Chamrond entr'autres ; aujourd'hui, il n'en reste plus qu'un : le moulin de la Mothe, non loin de Malfarat. Au XIVE siècle, elle alimentait aussi les fossés entourant la ville.

Sur la colline boisée faisant face au château, on peut encore trouver quelques vestiges d'une petite voie romaine venant de Cluny et qui, par La Clayette, rejoignait Charlieu en desservant l'abbaye de Saint-Rigaud au passage. On sait qu'au Moyen-âge, les moines établissaient leurs abbayes à proximité des routes construites par les Romains plusieurs siècles auparavant.

Malfarat ! A ce nom est attachée une histoire assez fantaisiste que les gens d'alentour ne manquent pas de rappeler : ce nom serait une déformation patoisante de "mal ferré". On sait qu'en 1754, le célèbre bandit au soi-disant grand cœur, Mandrin, avait fait un séjour au château

et qu'il aurait eu l'idée astucieuse de ferrer son cheval à l'envers pour échapper aux gens d'armes qui le poursuivaient. C'est là une croyance sympathique mais bien naïve : on imagine mal la pauvre bête obligée de galoper dans de telles conditions ; sans doute n'aurait-elle pas été bien loin...

D'autre part, quitte à décevoir les amateurs de belles légendes, on sait que ce lieu se dénommait déjà Malfarat au XIV^{ème} siècle, soit quelque trois siècles avant le passage de Mandrin. Il faut donc trouver une autre explication sur l'origine et les raisons de ce nom.

LE CHATEAU

D'après les spécialistes, l'essentiel du château et de ses dépendances est du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles pour certaines parties, mais il est probable que ces constructions aient été faites à l'emplacement d'autres, beaucoup plus anciennes.

La partie la plus ancienne (1, 2, 3, 4) forme un carré composé de quatre grandes pièces dont l'une (4), au sud-ouest est le hall d'entrée, ouvrant au sud et comportant le grand escalier. La façade au levant comportait deux baies au rez-de-chaussée, ouvrant sur le jardin, deux baies à l'étage et deux mansardes dans les combles. Plus tard, un bâtiment rectangulaire fut rajouté à l'angle sud-est (5), avec une baie à chaque niveau et également une mansarde dans les combles. Ce rajout donnait une certaine symétrie à la façade ; en ouvrant une porte dans la salle n° 1, celle-ci se retrouvait ainsi au centre.

Plus tard encore, au nord et au sud de cet ensemble, furent construites deux tours

carrées (6 et 7), au toit à quatre pans, dominant largement le bâtiment central. L'ensemble constitue une longue façade aux baies régulières et forme une masse imposante qui attire le regard et ne manque pas de charme.

Derrière le château, à l'ouest, sont les communs (8) : vastes bâtiments, granges et étables à la toiture peu pentue, comme on en voit fréquemment dans la plaine du Roannais. Un peu à l'écart, au nord, se trouve un colombier (9), et à l'est, près du château, une ancienne chapelle (10).

Dans ce groupe de constructions qui forment un véritable hameau, on remarque aussi un gros pavillon datant du XVI^{ème} siècle, à la haute toiture à quatre pans (11), qui semble constituer une annexe du château et fut, peut-être, la résidence d'un régisseur. On sait que, naguère encore, Malfarat et les terres attenantes constituaient deux exploitations agricoles distinctes.

HISTORIQUE

Bien que situé aujourd'hui en Saône-et-Loire, l'histoire de Malfarat est indissociable de celle de Charlieu. C'est au confluent du Bézo et du Sornin qu'à la fin du IX^e siècle les moines de Cluny avaient édifié une abbaye dont il reste de magnifiques vestiges.

C'était un lieu humide, marécageux et couvert de forêts qu'on appelait la "vallée noire". Au cours des siècles suivants, un village, puis une petite ville s'édifièrent autour de l'abbaye, et la région connut, aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, une grande prospérité.

Ces territoires appartenaient à la puissante famille des Le Blanc, les comtes de Mâcon qui ne se privaient pas de piller églises et monastères, ce qui provoqua l'intervention musclée de Philippe Auguste en 1181. Le jeune roi les força à se réfugier dans leur redoutable forteresse de Dun où ils furent assiégés, vaincus et contraints de restituer les biens qu'ils avaient accaparés. Dun fut détruite

et Charlieu devint châtellenie royale - ainsi d'ailleurs que Châteauneuf et Bois-Sainte-Marie - comportant dix-huit paroisses, et fut rattachée au bailliage de Mâcon.

L'abbaye fut mise sous la protection du Roi qui fit construire de fortes murailles tout autour, ainsi que l'imposant donjon qui domine encore aujourd'hui la cité, et qui porte son nom.

Au XIV^{ème} siècle, la ville elle-même s'entoura de fortifications et de fossés alimentés par le Bézo. Tout à l'entour s'étaient construits plusieurs castels et maisons-fortes : Rongefer, La Garde, Le Mont, Marchangy, Gatelier, et, bien sûr... Malfarat, dont le nom apparaît à cette époque bien que nous ignorions qui l'avait construit et qui en était propriétaire.

Charlieu était donc devenue une place forte de premier ordre. Protégée par ses fortifications et ses fossés, elle s'ouvrait sur l'extérieur par six portes ou guichets ayant pour nom : Chanteloup, des Moulins, Notre-Dame, Semur, la Denise et des Cordeliers. Vers 1360, les "routiers", après avoir ravagé la Bourgogne, s'en allèrent en Forez. Ils trouvèrent la ville de Charlieu et tentèrent de la prendre d'assaut, mais ce fut en vain, tant elle était bien fortifiée.

A la fin du XVI^{ème} siècle, pendant les guerres de la Ligue contre les Protestants, Charlieu joua un grand rôle militaire, ainsi que toutes les places fortes des environs. Au même titre que les autres, Malfarat offrait un bon cantonnement presque permanent pour les cavaliers, tandis que Charlieu devenait une ville de garnison.

LES DONGUY A CHARLIEU

Il nous faut attendre le milieu du XVII^{ème} siècle, pour apprendre enfin qui était le propriétaire du château de Malfarat ; un décret de la Sénéchaussée de Lyon en 1663 indique qu'il était possédé par Henri Donguy, bourgeois de Lyon, résidant habituellement dans cette ville.

Etant qualifiés de bourgeois, il semble que les Donguy n'étaient pas d'origine noble, mais appartenaient à la haute bourgeoisie possédant des charges ou des offices, acquis à titre onéreux, mais lucratifs et devenant héréditaires.

Ils se divisaient en deux branches : l'une avait pour tige Robert Donguy, bourgeois et consul de Roanne, qui joua un rôle important pendant la Ligue et acquit la terre d'Origny sur la paroisse d'Ouches près de Roanne. Son fils, Jean Donguy, est qualifié de seigneur d'Origny. En 1673, il acquiert la terre de Mably qu'il fait ériger en comté deux ans plus tard. Il passait pour le personnage le plus titré et le plus riche de la région. Il joua le rôle de banquier et possédait des propriétés en Bourgogne, Beaujolais et Forez. (Dinechin et la Douze entr'autres). Il fut conseiller et secrétaire, puis premier président de la Maison du Roi en l'Election de Roanne où il fit bâtir, de ses deniers, le couvent des Ursulines qui est aujourd'hui le Palais de Justice de cette ville.

En 1690, il maria une de ses filles à Imbert de Luzy, marquis de Couzan, et l'autre épousa Bernard de Noblet. Ainsi, la bourgeoisie de robe (les robins) accédait à la noblesse.

L'autre branche était représentée par Henri Donguy qui possédait Malfarat, bien que résidant à Lyon. Plusieurs générations de ses ancêtres avaient vécu à Charlieu, montrant un grand attachement à cette ville et à sa région.

Devenu seigneur de Malfarat, Henri Donguy avait épousé Marie de Jussieu qui lui avait donné deux enfants : une fille, Catherine, qui épousa Jean Bottu en 1670 et qui en eut douze enfants, ainsi qu'un garçon, François, qui devait hériter de Malfarat et qui ne semble pas avoir eu de descendance.

Pour la suite de l'histoire, mentionnons un fait, non pas banal, mais relativement fréquent à l'époque : un enfant fut un jour découvert, déposé à la porte de l'entrée principale du château. Henri

Donguy et son fils François adressèrent une requête à l'évêque d'Autun pour savoir ce qu'ils devaient en faire. On ne connaît pas la réponse de l'évêque, pas plus qu'on ne sait ce qu'il advint de l'enfant.

Dans le flou généalogique et les incertitudes, on sera peut-être amené à se poser quelques questions...

Retrouvons Henri Donguy à Charlieu en 1676, où la communauté des habitants, les échevins et le clergé avaient décidé de transférer le cimetière entourant l'église en un autre lieu. L'emplacement retenu, hors les murs de la ville, se situait en face de la porte de Chanteloup. Le terrain fut entièrement payé par Henri Donguy qui donna également une somme pour le clore.

Il se réserva toutefois la faculté d'y élever une chapelle qui fut construite l'année suivante, et placée sous le vocable de Saint-Lazare.

En cette année 1709, la famine sévissait à Charlieu comme ailleurs. Les mendiants, jetés sur les routes par la faim, entraient en ville, espérant y trouver quelques subsides, mais c'était plus souvent la mort. Devant cet afflux et la pénurie de grains, les autorités civiles et religieuses avaient imposé les habitants suivant "son pouvoir et faculté" pour secourir ces pauvres, "valides ou non".

Le seigneur prieur de Charlieu fut imposé à huit livres par mois et le sieur Donguy de Malfarat à six livres - il s'agit sans doute ici, du fils, François - tandis que la dame de Barnaye, qui ne possédait que quelques biens dans la ville, ne fut imposée qu'à trente sous.

Cependant la famine persistait et les miséreux continuaient d'affluer, n'hésitant pas à forcer les murs de la ville pour y entrer, à tel point que Messire Donguy dut faire colmater les brèches, murer le guichet à la Denise et fermer les portes principales de Semur et des Cordeliers.

En 1715, Messire Donguy, alors Procureur du Roi, procéda à la consolidation de la porte Notre-Dame en mauvais état et à la reconstruction en pierre de l'ancien pont de bois.

LES BOTTU DE LA BARMONDIERE

Catherine Donguy, fille de Henri et de Marie Jussieu, épousa donc Jean Bottu de la Barmondière en 1670 à Charlieu ; ils eurent douze enfants. D'origine bourgeoise, Jean Bottu était natif de Villefranche où il avait occupé la fonction d'échevin. A la suite des Donguy, les Bottu possédèrent Malfarat - apparemment en indivision - pendant la première moitié du XVIII^{ème} siècle.

Parmi les douze enfants du couple, un fils, François, fut Lieutenant civil et militaire au bailliage de Beaujolais. Il avait épousé Marthe Bertin et décéda en 1739.

Les Justices Seigneuriales de Charlieu de 1741 nous livrent un inventaire détaillé des meubles et effets délaissés par Messire Bottu dans son château de Malfarat. De cette longue liste, nous extrayons : tables et bureaux marquetés, chaises garnies de moquette, miroirs et nombreux tableaux à cadres dorés de toutes dimensions, sofas, fauteuils et chaises garnies de tapisserie, lits guéridons, pendules, bibliothèque, tapis de Turquie, tapisseries des Flandres, des douzaines de nappes, serviettes, plats, étains, etc... etc...

Bref, les beaux mobiliers de salon, l'abondance des tableaux et tapisseries, les sièges "à l'antique", nous font deviner, sinon le luxe, mais du moins l'aisance cossue dans laquelle vivaient les châtelains de Malfarat. Curieusement, pas d'armes ni de bibelots ; par contre, de nombreux livres et ouvrages, témoignant qu'il s'agissait de gens ayant une certaine culture.

A son veuvage, Marthe Bertin, qui résidait plutôt à Villefranche, ne se sentit pas apte à s'occuper de la gestion de Malfarat.

C'est alors que la propriété fut mise en "adjudication" pour neuf années ; malheureusement, on ne connaît pas l'adjudicataire. Ici, "adjudication" ne veut pas nécessairement dire "vente". L'adjudicataire peut être une sorte de régisseur ou d'administrateur chargé de gérer des biens en cas d'indisponibilité ou de carence du propriétaire, ou encore en attendant le règlement d'une succession, ce qui semble bien être le cas ici.

Il peut aussi s'agir d'une vente "en réméré", c'est-à-dire avec faculté pour le vendeur, de racheter le bien vendu au même prix, pendant un certain délai ; c'était une pratique assez courante à l'époque ; elle est d'ailleurs toujours licite.

Toujours est-il que c'est pendant cette période d'adjudication, en 1746, que Malfarat hébergea un personnage important : Mgr de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon, qui venait visiter les paroisses de l'archiprêtré de Charlieu. "Monsieur de Mâcon" et sa suite séjournèrent quinze jours à Malfarat. Les autorités civiles et religieuses, bourgeois et notables, revêtus de leurs plus beaux atours, lui firent un accueil pompeux et, chaque soir, Monseigneur rentrait dans son château.

Il est vrai que les dépendances et les cours de Malfarat se prêtaient davantage à l'organisation de cortèges et aux évolutions des carrosses que les rues étroites de la ville. Il est aussi probable que la demeure elle-même était plus luxueuse et confortable que toute autre "hostellerie" de Charlieu.

C'est peu après, en 1754, que par deux fois, Malfarat eut la visite d'un personnage, lui aussi célèbre, mais d'une notoriété toute différente : le populaire Mandrin. Bien que bandit de grands chemins, Mandrin bénéficiait en effet d'une certaine faveur auprès du menu peuple : il pillait les riches ! Ce qui ne l'empêchait pas d'escroquer aussi les pauvres, en leur revendant, à prix d'or, les menus objets sans grande valeur qu'il avait accaparés dans quelques riches demeures.

LES CUCHERAT A MALFARAT

Déjà en 1352, nous trouvons trace de cette famille à Saint-Bonnet-de-Cray. Un certain Guillaume est tenancier d'un "meix" (exploitation rurale) au lieu-dit "Lieme". En 1368, nous y trouvons son fils Jean. Ce meix appartient en fief à Thomas Perrière de Châteauneuf, mais la rente est à payer au Doyenné de Saint-Laurent-en-Brionnais. - On sait que l'abbaye de Charlieu possédait un petit prieuré dans cette paroisse - En 1379, ce meix appartenait à Pierre Cam (?), bourgeois de Charlieu, qui l'avait regroupé avec le pré de la Motte, sur la rivière Supléon (le moulin de la Mothe sur le Bézo).

Les Cucherat, si anciens à Saint-Bonnet, s'étaient évidemment divisés en plusieurs branches qu'il est bien difficile de démêler. Au XVIII^{ème} siècle, certains sont qualifiés de consul, c'est-à-dire de magistrat municipal, ce qui sous-entend qu'ils étaient des propriétaires relativement aisés. Appartenant ainsi à une sorte de bourgeoisie terrienne, rien d'étonnant à ce qu'ils se trouvent, un jour, châtelains de Malfarat. Mais comment... ?

La généalogie des Cucherat est encore fort confuse et très imprécise à l'époque des Donguy et des Bottu, et le premier Cucherat propriétaire du château nous est parfaitement inconnu.

On le prétend gendre de Donguy, ce qui supposerait l'existence d'une autre fille, inconnue elle aussi, de Donguy. On le dit aussi petit-fils de Donguy, ce qui implique que ce mystérieux Cucherat aurait épousé une fille Bottu, lui-même gendre de Donguy.

Une troisième hypothèse, assez séduisante, peut venir à l'esprit : on se souvient de l'enfant déposé à la porte du château. Cet enfant aurait pu être adopté par Donguy... Était-il fille ou garçon ? Fille, elle aurait épousé un Cucherat ; garçon, il aurait épousé une fille Bottu parmi ses douze enfants...

On se souvient aussi que, pendant neuf ans, la terre de Malfarat a été en adjudication. L'adjudicataire inconnu était-il notre énigmatique Cucherat ? Était-il membre, par alliance, de la famille, et donc cohéritier indivis ? Faute de prénoms et de dates dans la généalogie, toutes ces suppositions sont plausibles, mais ne sont que spéculations.

Un seul fait, cependant, paraît avéré : un certain Louis Cucherat, présumé petit-fils de Donguy, était parti s'installer à Melay où il a fait souche et où il est décédé vers 1760. Ce n'est donc pas notre Cucherat, tige de la branche de Malfarat.

Néanmoins, si nous ne connaissons pas le premier maillon de la chaîne, il apparaît que cette famille occupait le château depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle. En avait-elle hérité ou l'avait-elle achetée ? La question reste sans réponse.

Toujours est-il que c'est de cette honorable famille qu'était issu l'abbé François Cucherat. Né en 1812, il fut aumônier à l'Hôtel Dieu de Paray, chanoine d'Autun, membre titulaire de la Société Eduenne, correspondant de l'Académie de Mâcon, de la Société Littéraire de Lyon et de la Commission Topographique des Gaules au ministère de l'Instruction Publique.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire et d'archéologie qui font autorité : Cluny au XI^{ème} siècle, Marguerite-Marie Alacoque, Romay et Sancenay et, plus près de nous, Semur, et l'Abbaye de Saint-Rigaud. Il est mort à Paray en 1887.

Le 11 octobre 1820, en l'étude de Me Patural, notaire à Charlieu, Jean-Baptiste Cucherat, propriétaire à Saint-Bonnet-de-Cray, vendait le domaine de Malfarat à M. Claude Noailly, propriétaire à Charlieu. En 1897, le domaine passait dans les mains de M. Rizard, puis à M. Ory. Depuis 1996, Malfarat appartient à M. et Mme Frédéric Vaux, qui savent, avec compétence et talent, lui conserver tout son cachet.

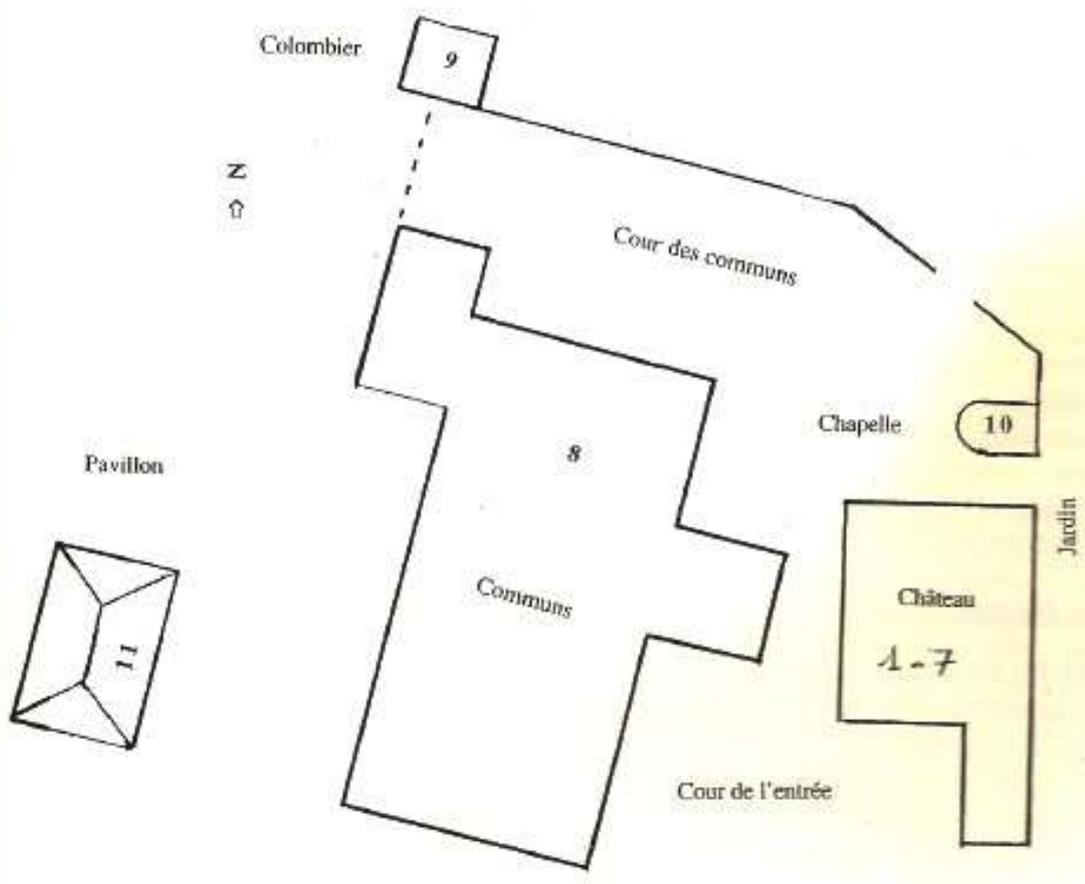
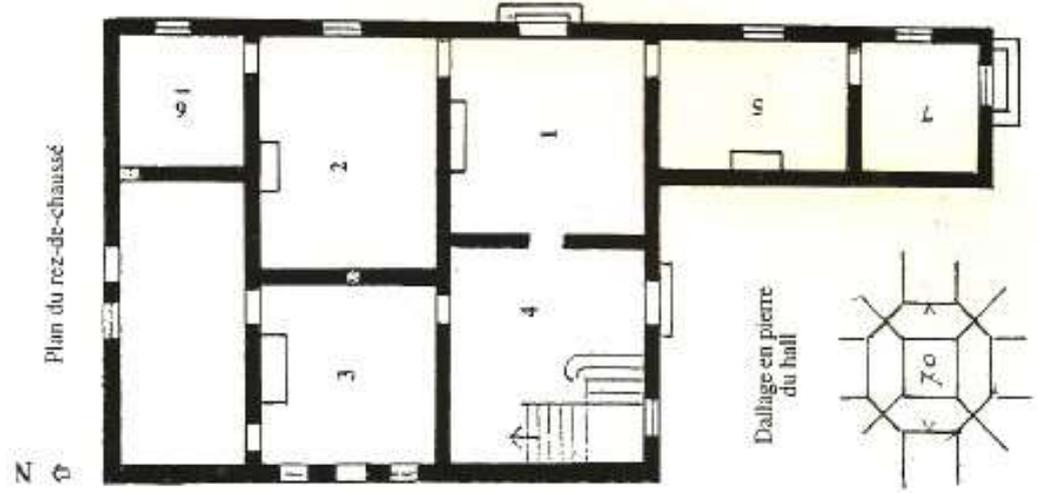
Finalement, l'histoire de Malfarat est bien incomplète. Tout au long des siècles, bien des questions restent sans réponses.

Historiens et généalogistes ont encore là matière à recherche, car, pour l'instant, cette histoire est surtout faite d'ombres et de mystères.

Sources :

Tous nos remerciements vont à Messieurs Boiston et Boisselot de l'Association généalogique : "Ceux du Roannais", qui nous ont fort aimablement fait don d'une importante documentation comprenant:

- *Châteaux et Manoirs*, par Maurice Veillon (1944)
- *Les Châteaux historiques du Roannais*, par l'abbé Prajoux (1927)
- *Notes manuscrites diverses sur Malfarat*, par Madame Odin (1988)
- *Généalogie de la famille Cucherat*, par Henry Cucherat (1955)



Malfarat
croquis d'ensemble
(seuls les bâtiments anciens sont figurés)

Passage et ravages des Huguenots dans le canton de La Clayette

par Franck Nadel

Le XVI^{ème} siècle a été profondément marqué en Europe par des mouvements religieux qui ont donné naissance aux églises protestantes. Le nom "protestant" vient de la protestation de certains Etats du Saint-Empire à la Diète* de Spire (1529) où les princes luthériens s'étaient rebellés, non en faveur de la liberté de conscience, mais contre le fait que les questions religieuses y aient été décidées à la majorité des voix catholiques "(Dictionnaire historique D. Vallard). Les différents mouvements religieux de l'époque sont surtout le luthéranisme, du nom de son fondateur Martin Luther, le calvinisme, du nom de Calvin, son fondateur, l'anglicanisme, doctrine de l'église d'Angleterre instaurée en 1534 par l'Acte de Suprématie du roi Henri VIII d'Angleterre qui se fait reconnaître chef suprême de l'Eglise.

Autres réformateurs, Zwingli à Zurich, Bucer à Strasbourg, puis en Angleterre. On appelle fréquemment les adeptes du protestantisme "Huguenots".

Il n'est bien sûr pas question de faire une étude exhaustive sur ces mouvements religieux connus à l'époque sous le nom de "Réforme", qui ont profondément marqué l'histoire de France au XVI^{ème} siècle notamment. Les guerres de religion ont fait des ravages considérables ! Le Charolais et le Brionnais ont été également marqués.

Passage des Huguenots dans notre région

Le 3 juin 1562, Poncenat et Saint-Aubin, généraux huguenots, s'emparent par ruse de Paray : église et prieuré sont mis à sac. En 1567, la ville est à nouveau pillée, puis en 1579, Théodore de Bèze, principal lieutenant de Calvin, de passage à Paray-le-Monial, se montre particulièrement

virulent... Vers 1570, des catholiques parodiens trouvent refuge au château de La Clayette et sont logés dans la grosse tour, aujourd'hui encore appelée "Tour de Paray".

Paray sera l'enjeu entre Huguenots et Catholiques successivement maîtres des lieux. Finalement, en 1598, la ville se soumettra définitivement à Henri IV. En 1562, les Huguenots brûlent le presbytère de Prizy. En 1567, René de Montceaux, Huguenot, fait l'escalade des murs de Charolles et pille la ville pendant six jours ; les protestants détruisent aussi le prieuré bénédictin de Bois-Sainte-Marie.

En 1569, une armée des reîtres, cavaliers mercenaires allemands, et des calvinistes, de l'armée de Coligny, commandés par Briquemaud et Clermont d'Amboise, se dirige sur La Clayette, attaque avec succès à Saint-Germain-en-Brionnais et détruit les bâtiments conventuels en les incendiant. Le village aussi fut pillé et détruit, si bien que des trésors ont disparu.

Meurtre de Pierre d'Amanzé

Pierre, seigneur d'Amanzé, avait pour épouse Antoinette de Coligny-Saligny, cousine lointaine de l'amiral Coligny. Il embrassa la religion dite réformée. Le 22 juillet 1568, alors qu'il se promenait sur le fossé de sa maison, avec la plus jeune de ses filles, Marie, il fut assassiné par six soldats masqués, en embuscade, armés d'arque-buses. "D'un coup d'escopette par un cordonnier ligueur", dit Courtépée.

En fait, les soldats étaient mandés par Marc de Chantemerle, baron de La Clayette. Antoinette de Saligny a bien sûr réagi et l'un des soldats a été pris et

emprisonné à Mâcon. Les poursuites ne donnent rien, Marc de Chantemerle avait assez d'influence pour classer l'affaire. On pense qu'après la mort des Coligny, Pierre d'Amanzé serait revenu dans le troupeau de l'Eglise.

Marc et Antoine de Chantemerle

Humbert de Chantemerle avait désigné, dans son testament, en 1561, son fils aîné Antoine pour lui succéder, tout en assurant la moitié de ses biens à Marc. En 1557, Marc, à la mort de son père, règle la situation et entre en possession le 30 janvier 1558 de l'héritage, reçu par testament, de son cousin germain, Jacques de Molles de Vougy. Une ordonnance royale de Charles IX du 3 avril 1565 accordait à Marc "main levée la moitié de ses biens par opposition à son frère aîné". Marc revendique cependant toujours le titre de baron et seigneur de La Clayette et de Molles, bien que probablement résidant à Vougy. La situation entre les deux frères est tendue. Il se rend à plusieurs reprises avec "main forte et port d'armes prohibées par édits royaux" au château de La Clayette et importune les fermiers. Finalement, le 12 septembre 1568, Antoine étant absent, Marc, entré par force et violence au château, ravit tous les meubles et titres et en chasse dame de Bellenave, sa propre mère. Antoine avait des sympathies pour la religion réformée, plus par sympathie pour son cousin Pierre d'Amanzé que par conviction, alors que Marc est toujours resté fidèle à la cause catholique. Pendant qu'Antoine est maître de La Clayette, pas d'exactions dans le bourg, par contre Marc étant seigneur des lieux, les Huguenots conduits par Briquemaud et Clermont provoquent un repli de la population au château.

Bien souvent, la religion du seigneur devient celle du peuple. C'est surtout notoire dans quelques pays comme l'Allemagne par exemple, où des provinces entières devinrent protestantes : "Cujus regio, cujus religio" (Tel roi, tel religion). En France, les seigneurs influencent également leurs sujets.

Dans notre région, les troupes de Huguenots et reîtres parcourent le Charolais et le Brionnais, pillent, se retirent, reviennent. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1587, les Allemands apparaissent pour la troisième fois sur les bords de la Loire : 800 reîtres et 12 000 fantassins refluent sur le Charolais.

Les troupes rivales de la "Ligue", commandées par Mayenne et d'Epernon ne les attaquent pas franchement. Des pourparlers et propositions de paix sont faites à Saint-Laurent-en-Brionnais, à La Clayette en 1587, puis à Marcigny. Finalement les reîtres et les Allemands quittent Bois-Sainte-Marie par Dun-le-Roi (la route principale passe là-haut), se dirigent sur Mâcon et, de là, soit sur Genève, soit sur Montbéliard.

Le calme reviendra après l'entrée à Paris du roi Henri IV en mars 1594. Il avait abjuré la religion dite réformée. Quelques villes du secteur dont Paray, Charolles, La Clayette tenaient encore pour la Ligue et se soumettent au roi en 1595.

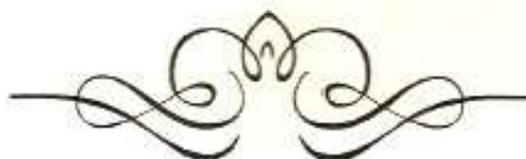
Diète : Parlement (dans les pays d'Europe centrale.)

Huguenots : de l'allemand "Eidgnossen" qui désigne les "confédérés", c'est-à-dire les Suisses. On appelait "Eidgnossen" (les Suisses) progressivement francisé en Huguenot, les protestants français réfugiés à Genève (d'après R. Pillorget)

Ligue : mouvement religieux et politique, catholique (1576-1594) a pour animateur Henri Ier, duc de Guise. Avec l'avènement de Henri IV, le mouvement disparaît.

Sources :

*Saint Julien de Baleure
Revue du Charolais
Abbé H. Mousterde : La Clayette, le château
Nobiliaires (Mgr Rameau).*



CHAMBILLY

par Paul Brivet,
d'après des documents recueillis par Jean Brivet

Préhistoire

Au lieu-dit Les Plaines, plateau argileux du territoire de cette commune, M.J.F. Carron a découvert dans sa propriété à 20 cm de profondeur plusieurs silex taillés. L'un d'eux est d'une forme très particulière (v. croquis).

Il a la forme et la grosseur d'un œuf. Sur sa partie supérieure se voit une pyramide à quatre facettes polies et formant une pointe acérée, le milieu de l'œuf est percé d'une grande quantité d'étoilures qui facilitaient la préhension.

Il a également trouvé un marteau à douilles à deux pointes, très altéré, de l'époque néolithique, plusieurs haches en pierre polie de différentes grosseurs et des débris de poterie et de tuiles à rebord.

Au hameau Le Lac, dans l'étang de la ferme qu'on voit en allant au hameau Les Diens, à 200 m de la route de Bourg-le-Comte, on a trouvé une hache en pierre polie et un fragment de poterie avec appliques en relief.

Au lieu-dit Le Guichet, M. Marius Bouillot a trouvé dans sa propriété, dans une couche de sable à 2,50 m de profondeur, un silex taillé d'une époque indéterminée.

Il est brun, d'un silex presque transparent, long de 52 mm, large de 43 mm, vraisemblablement un perçoir-grattoir. *(Découverte faite en août 1939, inédite, silex entre les mains de M. Bouillot).*

La présence de ces petites stations dans la

vallée de la Loire s'explique sans doute par le fait que les hommes, le climat devenant plus clément, cessent d'habiter les cavernes et viennent s'installer dans quelque plaine fertile, ou sur une colline boisée (Les Plaines) favorable à la chasse, ou au bord d'un fleuve.

Les hommes qui ont habité la commune aux temps préhistoriques

On sait très peu de chose sur eux. La population primitive, comme celle du Brionnais et des Basses Marches du Bourbonnais, a dû arriver par la trouée des Vosges, a franchi la Seine, l'Yonne, puis a stationné pendant des siècles devant la Loire. Elle s'est disséminée sur la rive droite pendant une immense durée, car, de Marcigny à Decize, on a trouvé, sur les bords du fleuve, toutes les époques successives de l'âge de pierre, superposées par les âges du bronze et du fer. Ce n'est qu'après un séjour prolongé que ces tribus firent irruption dans le Bourbonnais.

Cependant, la présence de petites stations sur les collines et dans la vallée, rive gauche, fait présumer qu'au paléolithique et au néolithique, de petites infiltrations eurent lieu à travers la barrière impétueuse de la Loire. A la race solutréenne, dont nous avons relevé des traces, vinrent s'ajouter diverses infiltrations. Des peuples, venus du centre de l'Europe, se seraient unis à eux, apportant des civilisations nouvelles. Ne pouvant préciser, appelons Ligures avec les anciens écrivains grecs et romains, ces hommes qui habitèrent notre pays avant les Celtes.

Epoque celtique et gallo-romaine

L'occupation gallo-romaine a laissé

quelques traces. Au hameau du lac, à droite de la route de Bourg-le-Comte, on a découvert quelques vestiges de cette époque : tuiles à rebord, la plupart brisées. Sur un fragment de celles-ci se voit la terminaison d'une inscription en majuscules romaines. Ces caractères ont été tracés grossièrement dans la terre fraîche avant la cuisson. On a également découvert quelques débris de poterie sans valeur.

Au hameau Les Plaines, M. Carron a découvert, dans sa propriété, une partie de meule romaine et une ascia ou herminette en fer (hache de charpentier à tranchant recourbé).

Au Gruzcau, M. Migeat, labourant une terre près de son habitation, mit au jour une certaine quantité de tuiles romaines (2 tuiles à rebords et 2 tuiles creuses de recouvrement provenant de cet emplacement, sont conservées au musée de la Tour du Moulin à Marcigny). L'un des fragments mesurant 12 cm sur 8 cm porte une inscription à la pointe avant cuisson sur 2 lignes en capitales de 4 cm de haut : ce sont

V M

N I

Il a été impossible de retrouver le reste de l'inscription. Ce serait la plus ancienne trouvée dans le Brionnais. Il y avait sans doute, ici, une villa romaine qui fut détruite par les Barbares lors de l'invasion de 476, car toutes les monnaies composant les trésors enfouis à l'approche de l'envahisseur ne dépassent pas cette date. Les Barbares remontèrent le cours de la Loire et détruisirent la métairie du Lac, après avoir incendié celles de Digoin et Bourg-le-Comte.

Au Pré Bataille, entre Montgrailloux et Champvigny, un minage a permis de découvrir à 80 cm de profondeur des cendres et des débris de tuiles romaines semblant provenir d'une villa.

Voies romaines : Chambilly est traversé par une voie partant de Roanne et longeant la rive gauche en passant par Mably, Maltaverne, Briennon, Melay, Artaix, Chambilly, Bourg-le-Comte,

Avrilly, Bonnant, Chassenard, Digoin.

Population à l'époque celtique : Il semble bien que Chambilly fut habité par les Eduens à l'époque celtique.

Moyen-Age et temps modernes :

Chambilly était, jadis, un apanage des puînés de la maison de Semur. Dès 892, un baron de Semur portait le titre de Froiland de Chambilly et en 1030, un de ses descendants porte le même titre. Ce fut l'un des derniers, car, en 1090, cette terre fut donnée au prieuré de Marcigny, par Geoffroy II.

Cette donation fut confirmée en 1096 par une bulle du pape Urbain II. Cependant la partie ouest (les grandes Gouttes, les Collopieds, les Coteaux et au-delà du ruisseau des Diens) qui porte le nom de "Basses Marches du Bourbonnais" est comme telle, soumise au notaire, au procureur royal et à la sénéchaussée résidant au bourg du Donjon.

Chambilly passe donc des laïcs aux mains de l'église, en vertu d'un entrage fort ancien. L'établissement du village semble remonter au moins à la fin du IX^e siècle, après la création d'un bac, à cause, semble-t-il, de l'agrément du site et de la proximité de Marcigny. Le lit de la Loire changea plusieurs fois de place au cours des siècles. Les grosses crues creusaient des cavités qui ne s'asséchaient plus et formaient des étangs : les "rioles", qui existent toujours à Marcigny et à Chambilly. En 1638, le Loire occupait le lit de la "riole" de Marcigny et c'est en 1693 qu'une formidable crue lui fit quitter Marcigny pour Chambilly.

La création de ce bac donnait une certaine importance à cette partie de la commune, des maisons se construisent qui sont habitées par les desservants du bac, les pêcheurs et plus tard, par les charpentiers en bateaux.

Chambilly fut érigée en paroisse à une date qu'on ne peut fixer. Cependant, en 1478, elle a le titre de paroisse dans un acte de donation du château des Coteaux.

L'église ne tarda sans doute pas à être construite.

Administration au Moyen-Age : La partie du Bas-Brionnais qui constitue Chambilly a été souvent disputée. Sous Louis XI, les officiers du domaine du Bourbonnais, se prévalant du crédit de leur prince, le duc Jean, Comte d'Auvergne, firent plusieurs entreprises pour dépouiller le Brionnais de tout ce qu'il avait possédé depuis un temps immémorial au-delà de la Loire, qui devait être, selon eux, la borne de son étendue et celle du Charollais. Ces prétentions ayant été portées au conseil du roi, elles furent réglées par les commissaires en octobre 1503.

Chambilly étant de la seigneurie du prieuré de Marcigny, la Prieure, ou Dame, a le droit d'y rendre la justice. Elle doit choisir, avec l'approbation du roi, un juge ayant ses grades en droit qui rend la justice en son nom : c'est le bailli de Marcigny. Il va, tous les ans, tenir ses assises le 12 août sur le port de la Loire, lequel appartient à la ville qui l'affirme ainsi que son droit de pêche.

La Prieure est dame donatrice. Elle lève la dîme et donne au curé un traitement fixé par édit du roi, appelé "la portion congrue". Elle lève la dîme sur tous les terrains cultivés, sauf pour quelques terres appartenant à des paroissiens de Bourg-le-Comte. Le curé de Bourg-le-Comte la lève sur ceux-ci par droit de suite (droit de lever la dîme sur une paroisse étrangère en paiement des soins spirituels fournis aux propriétaires de ces terres !). La paroisse est régie par le droit écrit. A cause de la partialité des juges du bailliage de Semur, le prieuré de Marcigny, avec ses dépendances, avait été rattaché pour les appels de procès du bailliage de Mâcon, qui, lui-même, relevait en dernier ressort du Parlement de Paris. Celui-ci jugeait d'après le droit romain ou droit écrit, alors que le reste du Brionnais dépendait en premier ressort du bailliage de Semur et en second du Parlement de Dijon, était régi d'après les lois de Bourgogne ou "coutumes de Bourgogne". Pour la perception des

impôts, elle dépend de la recette de Semur. La paroisse dépend du diocèse d'Autun et de l'archiprêtre de Pierrefitte (Allier).

Origines du nom de la Commune : Chambilly vient du latin Cambiliacium ou Camboliacium. D'où vient ce nom ? Il y a plusieurs hypothèses :

1) de "campus bellicus" ou "campus belli", en souvenir de quelques batailles qui s'y seraient livrées. (Une tradition conserve le nom de "Bataille" à un pré situé entre Montgraillon et Champvigny).

2) de "campus iliacus" à cause des fièvres paludéennes et du "teint pâle" des habitants de cette région.

3) de "campus bellius" (?) (belle campagne) à cause de la beauté du site, hypothèse plus flatteuse !

4) du nom d'un propriétaire auquel on ajoute "acus" qui veut dire posséder. Ainsi Cambiliacus : terres appartenant à un certain Camilius. Ce nom était porté sur le cadastre romain.

Il est impossible d'indiquer la source exacte du nom.

Anecdotes historiques : Au cours des âges, la paroisse fut le théâtre de nombreuses batailles. En 1366, le Prince de Galles, le fameux Prince Noir, passa à Chambilly et traversa la Loire pour aller ravager le Brionnais.

Les Routiers, les Retondeurs, les Tardvenus vinrent tour à tour rançonner la région. La querelle des Armagnacs et des Bourguignons contribua au malheur de cette paroisse. Les Protestants établirent un prêche peu après l'introduction de la Réforme en France. Au moment des guerres de Religion, elle est tour à tour sous la domination des Huguenots et de la Ligue. Vers 1562, la commune fut ravagée par les bandes pillardes des Huguenots, Poncenat et les soudards fanatiques de Jean-Casimir. L'armée des reîtres de Condé franchit la Loire à Chambilly, venant de Marcigny et se dirigeant vers Vichy en 1576.

Depuis, Chambilly vécut dans une certaine tranquillité, malgré quelques querelles entre la Prieure de Marcigny, Dame de Chambilly, et les seigneurs des alentours. La commune ne semble pas avoir été troublée au moment de la Révolution. Les plus vieux registres paroissiaux remontent à 1681, le curé Noël Odinet y a relaté quelques faits : "1709 - La nuit devant le jour des Roys, il fit un froid si grand que les bleds* gelèrent dans la terre, les vignes par conséquent, les noyers et une grande partie des arbres fruitiers. Le bled vaut jusqu'à 20 livres le pichet. Les grains restèrent chers de 1709 à 1714.

1714 - le premier de May, une bise ravagea et brûla tous les bleds et autres grains, mais la main du Seigneur qui est toute puissante fit un miracle et on vit cette année-là la terre deux fois couverte d'épis, une fois par l'industrie et le travail des hommes, et l'autre par la main toute puissante de Dieu qui fit produire de nouveaux épis.

1713 - grande mortalité des bestiaux. Elle avait emporté presque tous les bestiaux des paroisses voisines quand elle attaqua ceux de la nôtre.

Il y eut des processions et des pèlerinages monstres dans les églises voisines. Les gens venaient de toutes parts de 20 à 30 lieues. Cette dévotion rapporta bien de l'argent aux Récollets de Marcigny, au curé d'Artaix, et encore plus au curé de l'Hôpital de Chenay qui fit rétablir sa cure tout à neuf, faire un clocher et deux petits autels dans son église, et qui fit beaucoup de dépenses pendant cette dévotion qui dura plus d'un an."

Le curé Ravier nous donne des renseignements sur les années 1767-1770:

"1767 - le bled a valu 7 livres et le froment de 8 à 9 livres.

1768 - les grêles et les pluyes ont été si fréquentes qu'on a cueilli peu de vin. Une inondation comme on n'en avait jamais vue depuis longtemps couvrit, après les

semailles, tout le chambonnage, entraîna beaucoup de grains et en a couvert de sable dans plusieurs cantons. Le seigle vaut 7 livres, le propriétaire est riche, le manœuvre ne peut pas vivre.

1769 - le peuple est encore plus dans la détresse. le bled seigle vaut 8 livres, le vin vaut 50 livres et s'est vendu 70 livres au mois d'août, ce n'est pas un mal : le vigneron est dédommagé de la quantité par la grosseur du prix, il est épargnant, il y a moins d'ivrognes et d'insolens.

1770 - c'est l'année la plus critique de mon épiscopat : le seigle vaut 12 livres, le froment 15 et augmente tous les jours. Le vin vaut depuis 60 jusqu'à 72 livres".

Le journalier est aux abois et le bourgeois est riche au double et devient plus resserré et moins libéral des denrées dont il voit qu'il retire de grosses sommes. (le marché noir ne date pas d'hier !) Le paysan ne s'enyvre pas, question de moins à faire au tribunal de la pénitence.

Dans cette année s'est déroulé le coûteux et long procès entre Madame de Marcigny et le Marquis de Langeron au sujet du terrain de Léquillon et autres délaissements de la rivière. Madame la Prieure a eu gain de cause et fait clore ledit terrain et en tirera sans doute un beau parti. Le Marquis de Langeron a été débouté au profit du roi de sa seigneurie sur la Loire qu'il exerçait avec sévérité, depuis le bec du Sornin jusqu'au Saule Picard. Les bateliers n'en sont pas fâchés et jusqu'à nouvel ordre font bien la guerre aux barbillons (barbeaux : poissons de Loire) à la "pêche au feu."

La navigation

Après l'établissement du bac et le début de la construction du village, des charpentiers en bateaux s'installèrent et presque toute la longueur en bordure de la Loire était occupée par leurs chantiers (voir plan de 1768). Cette industrie fut prospère jusqu'à la construction du canal, car pendant cinq ou six mois de l'année (époque des hautes eaux de printemps et

d'automne) on utilisait la Loire comme voie de communication, marchandises et voyageurs.

Pour ces derniers, le voyage était coûteux. Outre les mariniers et les attelages, il fallait payer une redevance aux riverains, redevance proportionnelle à l'importance de l'embarcation et au nombre de passagers transportés.

On construit, pour le transport des marchandises amenées d'assez loin par voiture, des bateaux plats en sapin (tones ou sapines) ou en chêne (chalands) qui sont accouplés et descendent le courant, dirigés par des mariniers. Leur vitesse est de 30 km par jour en moyenne (6 jours pour descendre de Roanne à Briare). La remontée étant beaucoup plus difficile, bien souvent on vend ces bateaux en sapin à Paris ou dans les ports inférieurs à des ateliers dits de "déchirage" qui les mettent en pièces et vendent le bois. Les chalands en chêne ne sont déchirés qu'après plusieurs voyages.

La remontée est très longue et s'effectue à l'aide de bœufs. L'industrie était donc très active du fait que les bateaux ne faisaient qu'un voyage. Elle fit pendant longtemps la richesse de Chambilly. Cependant, elle périclita après la construction du canal, celui-ci étant beaucoup plus pratique pour la navigation, et, finalement, s'éteignit complètement vers 1850.

En 1776, le quart de la commune est semé en froment, le reste est en seigle, chanvre, blé noir, vins médiocres, bois, étangs.

Le canal latéral à la Loire, de Roanne à Digoin, fut construit de 1833 à 1837 par une société franco-suisse. Il a été ouvert à la navigation en 1838 et racheté par l'Etat et classé dans les lignes principales de navigation en 1879.

Les premiers bateaux qui circulèrent furent les "berrichons" depuis 1838 (28 m de long, 90 t) et les "bâtards" (35 m, 130 t) de 1838 à 1900.

Les "berrichons" sont toujours hâlés par deux ou trois, voire quatre petits ânes, rarement par des chevaux, le plus souvent par des hommes et même par... des femmes. Dur métier que celui de hâleur à la bretelle, si dur qu'il leur fallait un mois pour parcourir les 355 km de Roanne à St-Mammes où les bateaux étaient repris par des remorqueurs pour parcourir les 80 derniers kilomètres avant d'atteindre Paris. Certains de ces hâleurs, véritables "bateliers de la Volga" faisaient ce long trajet à reculons, préférant s'appuyer de tout leur poids sur la bricole passée autour des reins au lieu de tirer avec les épaules. le plus souvent ils alternaient les deux méthodes pour soulager tantôt leurs épaules meurtries, tantôt leurs reins endoloris.

Ces malheureux hâleurs disparurent ainsi que les "bâtards" lorsque ceux-ci furent remplacés par des péniches de 28,5 m, tirées par deux forts chevaux, puis par des tracteurs circulant sur la "levée". Le premier "service accéléré Roanne - Paris - Rouen" fut créé avec huit hommes à bord, travaillant vingt-quatre heures en deux équipes qui se relevaient toutes les six heures.

Celui-ci céda la place à un autre "service accéléré" assuré par quatre chevaux qui se relayaient de 6 en 6 heures jour et nuit. Le trajet Roanne-Paris s'effectuait en neuf jours au lieu de douze avec les hommes.

Le canal a été approfondi et élargi de 1898 à 1905 pour la mise au gabarit "Freycinet" (16 m de largeur, 2,10 de tirant d'eau). Deux petites écluses ont été supprimées et remplacées par la grande écluse dite "d'Artaix" d'une chute de 6 m. La dimension actuelle des écluses : longueur 40 m, largeur 5 m, mouillage 2,10 m, a permis le passage de péniches de 38,5 m de long, 5 m de largeur avec 1,80 m de tirant d'eau, transportant un chargement de 250 à 300 tonnes à la vitesse maximum de 6 km/h.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les marchandises transportées étaient principalement le charbon de Montceau-

Blanzay, les tourteaux de lin, l'argile pour poterie, (les cases maçonnées de stockage existent toujours en aval du bassin de Chambilly) et le ciment. En 1863, 650 bateaux ont transporté 55 234 tonnes. A noter que le trafic record de 1896 a été de 5335 bateaux (453 784 tonnes) et que le tonnage record 583 481, se situe en 1918 avec 4480 bateaux. Actuellement, le canal est fréquenté par les plaisanciers ; en 1999, on a compté 963 passagers à l'écluse de Montgrailloux.

Le pont suspendu : Le bac sur la Loire fut remplacé par un pont suspendu au tablier en bois, inauguré le 17 septembre 1838. Son tablier était plus bas que le pont actuel et ses deux accès Est et Ouest, au niveau du sol naturel, sont très visibles, ainsi que les restes de maçonnerie des deux piles, dans le lit de la Loire, par basses eaux.

Exploité par la Compagnie qui en fit la construction et qui devait l'entretenir pendant toute la durée de la concession, son péage fut racheté par les collectivités : département et communes intéressées, en l'année 1891, et le péage fut supprimé, grâce aux démarches de M. François Billon, pharmacien et maire de Marcigny (la maisonnette blanche du poste de péage est visible sur certaines cartes postales à l'extrémité du pont, côté Chambilly, le dernier gardien se nommait alors Bodet). Il faut dire qu'à l'époque de sa construction on n'avait pas recours à l'emprunt. Pour financer les travaux, on donnait la concession à l'entrepreneur qui se rattrapait sur les usagers.

Ce pont fut remplacé par un bel ouvrage en pierre comportant arches voûtées et piles en rivière, dont les fondations, établies dans des caissons au moyen d'air comprimé, reposent sur l'argile dure dite "lauze", constituant le sous-sol. Construit par l'entreprise Souillard Frères en 1913-1914, le pont a été livré à la circulation en 1915. Il fut construit en aval du pont suspendu, toujours en usage, ce qui explique qu'il ne se trouve pas dans l'alignement de la route.

De lourds échafaudages en bois, dont les bases des piliers sont toujours visibles, soutenaient les voûtes, deux petites voies de chemin de fer, parallèles au chantier en surplomb, permettaient aux wagonnets d'apporter les pierres, et un pont roulant, enjambant le chantier, répartissait les matériaux. Ce pont échappa d'extrême justesse à la destruction, en 1940 : les charges d'explosif destinées à le faire sauter furent amenées dans la prairie, en face de l'école, pour y être mises à feu. La terrifiante déflagration fit exploser toutes les vitres et déchaussa bâti de fenêtre et cloison intérieure, à l'école. Ceux qui, précédemment, observaient avec intérêt la scène du premier étage et qui s'étaient promptement réfugiés à la cave après un péremptoire "sauvez-vous de là" hurlé par un artificier, furent persuadés que l'école s'était écroulée.

* bleds : blés (céréales en général).

* Conseil paroissial

Sources :

F. Ginot Donaty, bulletin de la Société d'Etude du Brionnais.

J.-B. Derost, Notes sur Chambilly, 1905.

J. LOreau, Bulletin paroissial de Chambilly, 1930.

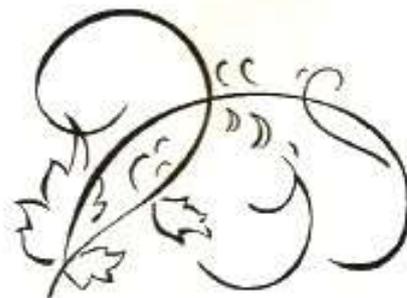
Abbé Louis Butaud, Notes inédites, 1884.

J.-B. Derost, Essai historique sur le Brionnais.

Raoul Toscan, Les mariniers de la Loire.

Paul Bonnaud, La navigation à Roanne sur la Loire et les canaux.

Courtépée.







Château de La Clayette, tour dite "de Paray"



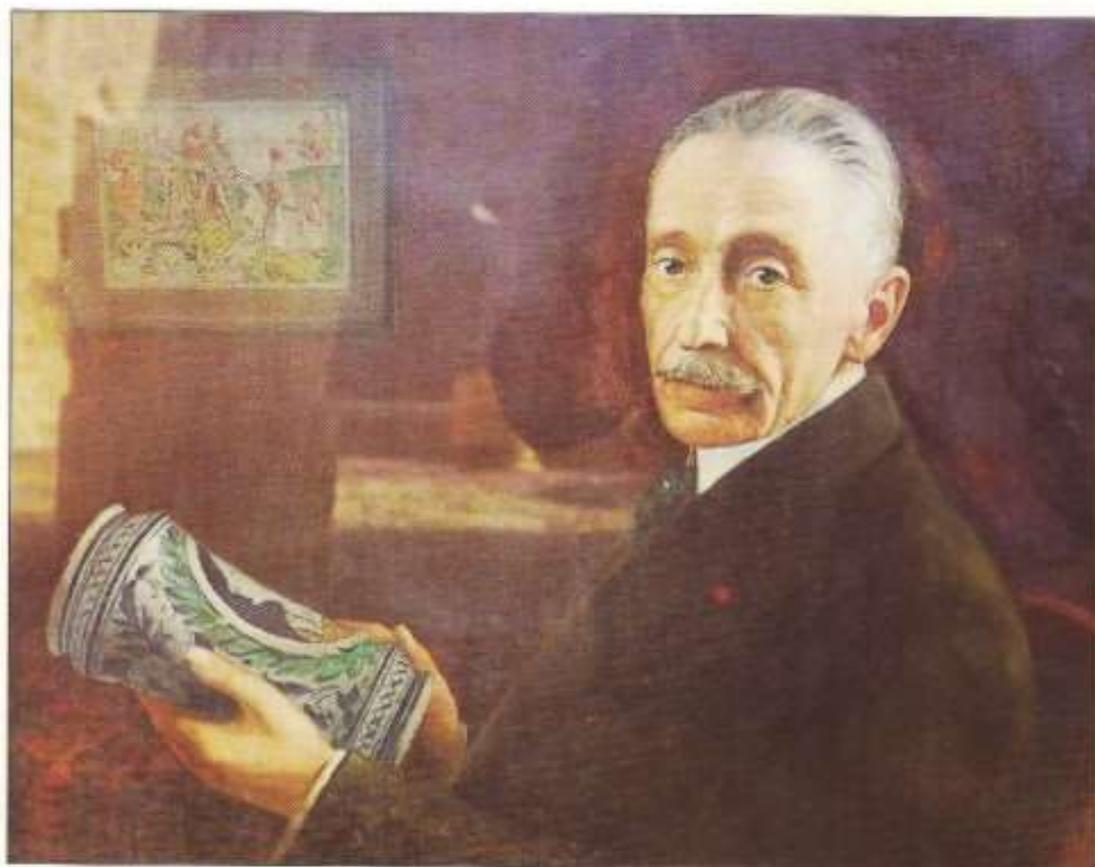
Gardes Nationaux pendant la guerre de 1870



*Faïence de Nevers XVIIIe siècle
Plat dit "A l'arbre d'amour"
(Col. Musée de Marcigny)*



*Faïence de Nevers XVIIIe siècle
Plat des métiers
(Col. Musée de Marcigny)*



*Portrait de M^e Ch. Damiron
(Col. Musée de Marcigny)*

A CET EMPLACEMENT
 EXISTAIT UNE MAISON AYANT APPARTENU
 AU POETE ALPHONSE DE LAMARTINE
 AMI ET LEGATAIRE UNIVERSEL
 DU DOCTEUR GABRIEL CIRCAUD
 DE LA CLAYETTE
 14 JUILLET 1948



DANS CETTE MAISON
 M^{re} AUGUSTIN LACROIX
 DEPUTE MAIRE DE LA CLAYETTE
 ACCUEILLIT A PLUSIEURS REPRISSES
 SON AMI LE POETE
 ALPHONSE DE LAMARTINE
 14 JUILLET 1948

Le souvenir de Lamartine est toujours bien présent à La Clayette



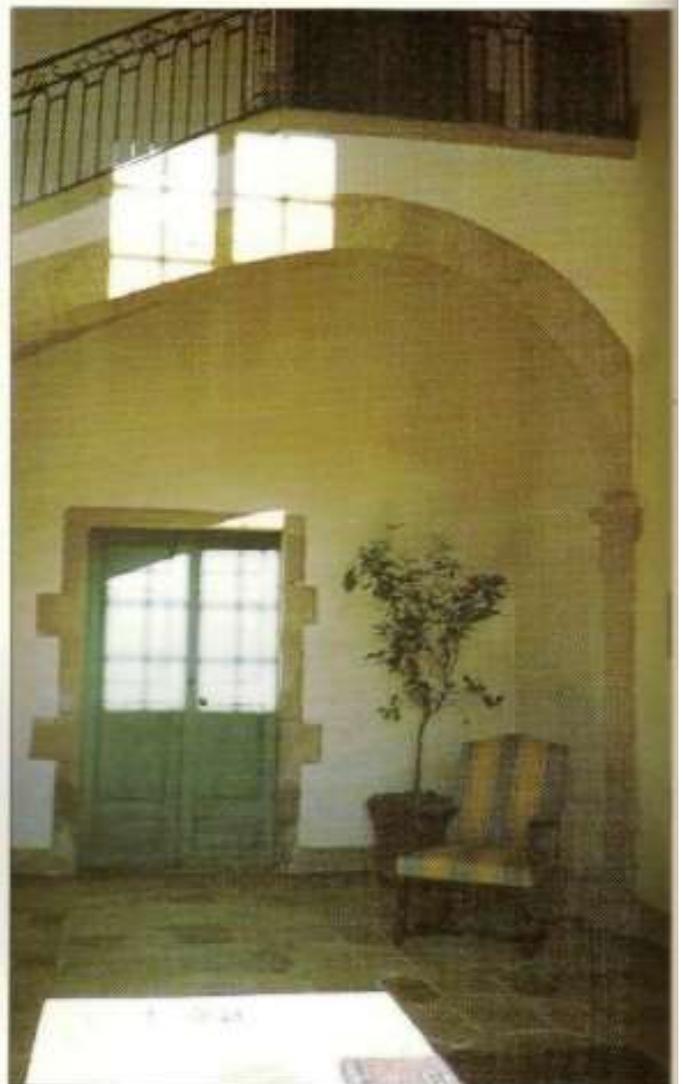
"Malfarat" vue du nord-ouest



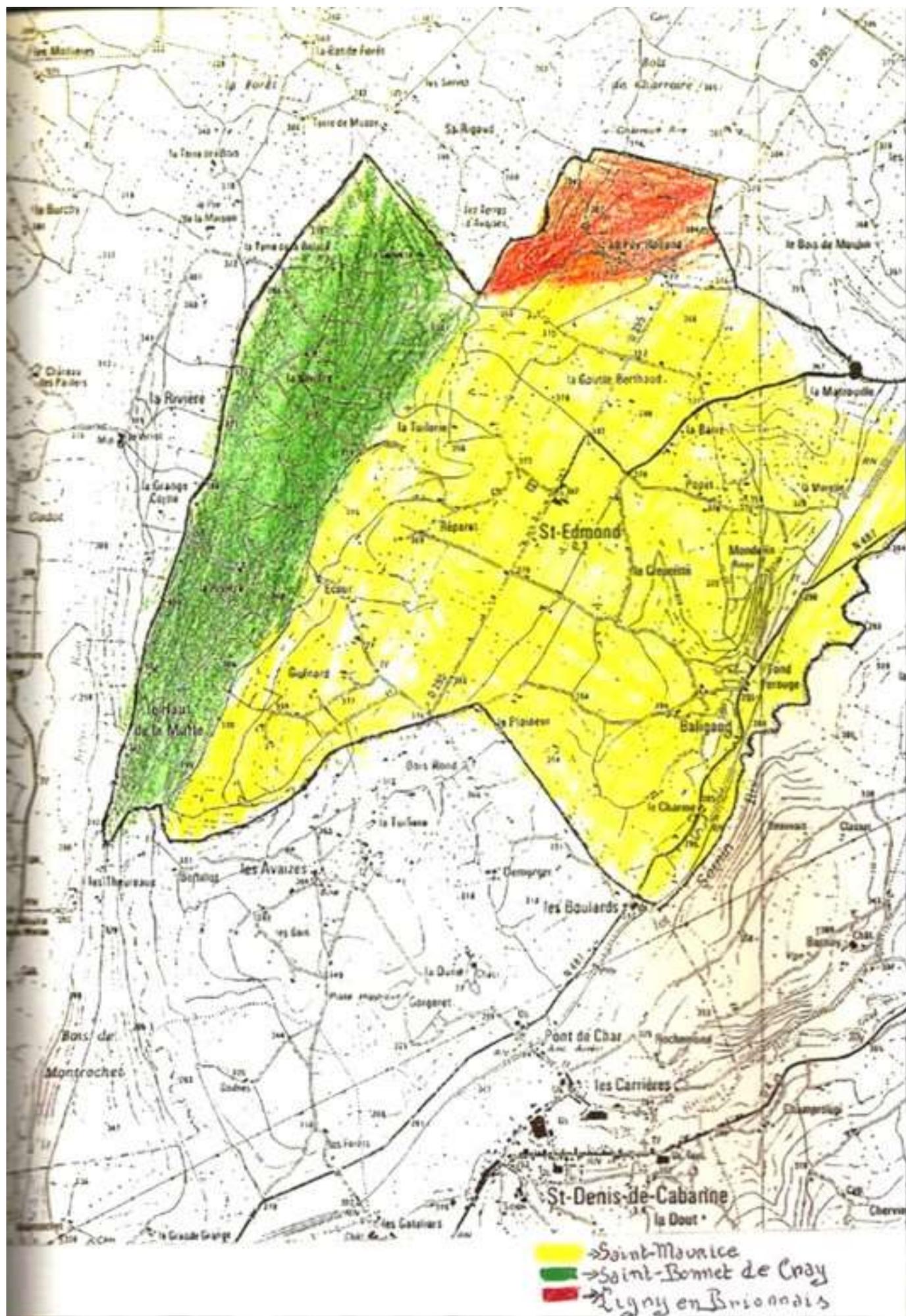
Château de Malfarat - XVII^e - XVIII^e siècles



Château de Malfarat, Décor du XVII^e siècle



Château de Malfarat - Hall d'entrée - escalier sur une voûte rampante



Plan de la Commune de Saint-Edmond

Maintenance Héraldique de France

"LE BUISSON DANGEAU" 14, RUE DE BODÉ
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE

Enregistrement d'Armoiries

Sur la requête présentée en vue de l'enregistrement d'Armoiries à l'Armorial de la Maintenance Héraldique de France, celles vérifiées de l'Association MEMOIRE BRIONNAISE

"Ecartelé; au 1 de gueules à trois coquilles d'or posées 2 et 1, à la filière du même (qui est d'Amanzé-chauffailles); au 2 coupé d'azur au cheval passant et contourné d'argent, et de gueules à la barrière palissadée d'or soutenue d'une terrasse isolée et cousue d'azur (qui est de La Clayette); au 3 de gueules à la clef dressée et contournée d'argent (qui est de Marcigny); au 4 d'argent à trois bandes de gueules (qui est de Semur)".

Cimier: un bandeau de gueules orné de six arches d'or, sommé d'une église romane au naturel, assortie de deux sarments de vigne de sable, fruités de gueules et pampres de sinople retombant sur les flancs de l'écu.

Supports: deux taureaux charolais en rencontre au naturel, accornés, onglés et vilénés d'or; leurs pattes antérieures posées sur un mur d'argent maçonné de sable. Devise dans un listel: "PAGUS BRIENNENSIS"

ont été inscrites dans le registre coté

BRIONNAIS-CHAROLLAIS-BOURGOGNE

En conséquence de quoi le présent Brevet a été délivré pour sous réserve des droits des tiers, servir et valoir ce que de droit.



Le 04 MAI 2001

Le Conservateur de l'Armorial,

HÉRALDIQUE

L'héraldique est la science du blason. Elle use d'un langage spécial aux termes vicillis, et obéit à des règles très strictes.

A l'origine, le blason est un dessin peint sur les boucliers, qui permettait aux guerriers de s'identifier. Cette pratique s'étendit considérablement après l'an Mil.

L'héraldique que nous connaissons aujourd'hui naît au XIIe siècle. Elle se développe d'abord au sein de la noblesse, puis dans la bourgeoisie. Les villes à leur tour veulent se différencier et ont leurs propres armoiries. Dès le XIIIe siècle, les corps de métiers, les évêchés et les abbayes ont leur blason distinctif. Au XIVe siècle, les classes moyennes du Tiers en usent à leur tour. Cela s'étend ensuite aux associations, aux unités militaires, aux universités, aux administrations, etc...

Chacun a le droit d'avoir, de porter et de faire enregistrer ses propres armoiries et de les transmettre à ses descendants.

Quelques définitions :

L'écu est le corps du blason, généralement en forme de bouclier.

Les armoiries sont l'ensemble des signes, devises et ornements d'un écu.

Le blasonnement est la description des armoiries en langage héraldique.

Couleurs héraldiques utilisées dans le blason :

Métaux : Or (jaune), Argent (blanc)

Emaux : Gueules (rouge), Azur (bleu), Sinople (vert), Sable (noir).

Les armoiries de "Mémoire Brionnaise" regroupent les blasons des chefs-lieux des quatre cantons du Brionnais.

Support : les deux taureaux rappellent que le Brionnais est terre natale de la race charolaise.

Le mur d'argent symbolise le marché de Saint-Christophe.

Cimier : l'église romane évoque les nombreuses églises de cette région, et les ceps de vignes son passé viticole.

La Mémoire Brionnaise a officiellement son blason (voir Page 4 de couverture - descriptif ci-dessus)

EN BREF, LE SAVIEZ-VOUS ?

Pendant qu'un certain Jean-Baptiste Poquelin faisait connaître ses talents d'artiste à travers son illustre théâtre, sous le nom de scène de MOLIERE, un gentilhomme au service de Madame la comtesse de Soissons faisait se "pamoiser" les dames, à la cour du "Roy" Louis XIV, tant ses talents de danseur, de musicien et de versificateur provoquaient leur admiration. Nous sommes en 1656 et les gazettes de l'époque font allusion à cet "esprit de bon aloï".

"Illustre musicien du Roy,
Par une agréable boutade
Fit un ballet, en mascarade,
De Bergères et Bergers,
Qui ne craignans plus les dangers
De la guerre, qui tout saccage,
Dansoient les dances de village,
Mais avec tant d'agileté et de dextérité,
Que les meilleurs danseurs des villes
N'auroient pas été plus habiles."

Cette perle rare s'appelle Louis de Molière, fils de François de Molière, né à Oyé, hameau de la Perrière au lieu dit "Chantoiseau".

Dans un prochain numéro, nous retracerons l'histoire de cette famille, familière des rois, qui était déjà connue de Henri IV. D'ailleurs il nous est possible de nous interroger sur le choix du nom de scène de Jean-Baptiste Poquelin. Cette question peut rester sans réponse, aucun manuscrit n'ayant été laissé à la postérité par Molière, l'auteur dramatique, à l'exception de ses pièces de théâtre.

Michel BOFFET

LA HAIE, PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Deuxième partie : Les végétaux de la haie - Les avantages de la haie pour les troupeaux

La haie : trésor de vies - Conclusion

Par Delphine JAMBON

LES VÉGÉTAUX DE LA HAIE

Les arbustes sont bien représentés par les épineux, utiles dans le rôle de clôture de la haie : le prunelier et l'aubépine sont les "buissons", respectivement "buisson noir" et "buisson blanc" ; le groseillier à maquereaux qui montre ses feuilles dès le mois de février.

Dans les espèces non épineuses, on peut citer le noisetier, le cornouiller sanguin, le fusain d'Europe.

On retrouve dans les haies les essences arborescentes telles que les chênes, le charme, alors appelé "charmille", le hêtre, le cognassier, le frêne, l'érasle champêtre, le châtaignier...

Sur ces végétaux ligneux rigides se développent les "lianes" : le chèvrefeuille aux fleurs si parfumées, la clématite localement nommée "arbut", le houblon, le tamier ou "herbe aux femmes battues" : une de ses feuilles frottée sur un hématome le fait disparaître, mais frottée sur la peau, elle en provoque un...

Sans oublier les ronces, qui donnent généreusement leurs mûres à l'automne.

Pour les espèces herbacées, on rencontre beaucoup d'espèces vivant en lisière de bois, elles retrouvent au pied des haies les conditions d'ombre et d'humidité qui leur conviennent.

On remarque bien au printemps les massifs blancs des fleurs de stellaires, le rose des compagnons rouges, le bleu des myosotis, on peut sentir l'odeur de miel des populations de gaillet croisette, observer les discrets yeux bleus des véroniques... et tant d'autres espèces les accompagnent...

LES AVANTAGES DE LA HAIE POUR LES TROUPEAUX

Les intérêts de la haie et de ses arbres sont multiples.

La haie a un effet brise-vent, qui diminue les influences climatiques néfastes, procurant ainsi un certain confort aux animaux... et aux promeneurs ! - les animaux pouvant s'abriter sont moins fragiles, et peuvent, selon des

études scientifiques, avoir un poids moyen supérieur de 16 kg.

De même, les arbres offrent leur abri et la fraîcheur de leur ombre en été. Les animaux pouvant consommer les feuilles des arbres et les végétaux d'une haie bénéficient de leurs intérêts nutritionnels - les feuilles de frêne sont plus nutritives que la luzerne, réputée pour être le meilleur des fourrages - et phytothérapeutiques (la médecine des plantes) - comme le saule, poussant dans les zones humides, qui contient de l'acide salicylique - "aspirine" naturelle - aidant à la prévention des rhumatismes chez les animaux pâturant dans ces prairies humides.

LA HAIE : TRÉSOR DE VIES

Une grande variété d'espèces est présente dans les haies, ce ne sont pas des espèces inféodées aux haies, mais elles trouvent là des conditions de vie qui leur conviennent - correspondant à des situations de lisières par exemple - ce qui leur permet de se répartir sur des vastes territoires. L'homme est ici un facteur essentiel d'augmentation de la biodiversité. Il offre des possibilités d'extension à certaines espèces.

La structure et l'épaisseur de la haie, la taille des parcelles délimitées, la présence ou non d'arbres, influent beaucoup sur la biodiversité. Le réseau de haies sert de voies de communication aux animaux et permet des échanges entre les populations. La haie peut servir de "route" entre deux bosquets. Les petits animaux (rongeurs, mustélidés) profitent particulièrement de ce réseau bocager.

De nombreux oiseaux nichent dans la haie : fauvettes, bruants, mésanges, pies-grièches... Ils peuvent s'y nourrir des insectes présents, des fruits, tout en ayant à disposition les milieux ouverts que constituent les prairies pour chasser à l'affût ou y trouver des graines. Les reptiles et certains amphibiens trouvent dans les haies leur habitat : la rainette verte dont on entendra les concerts collectifs au printemps, et, à l'automne, les chants plus discrets d'individus isolés ; les lézards verts, qui préféreront le côté ensoleillé des haies...

Les arbres taillés constituent un biotope considérable accueillant des insectes se nourrissant de bois mort - ainsi la rosalie alpine, coléoptère montagnard, exceptionnel en zones d'altitude moyen-ne, est présente en Brionnais grâce aux parties de bois mort qu'elle trouve dans les arbres têtards dans lesquelles elle peut pondre.

De nombreux oiseaux et mammifères nichent dans les cavités des vieux troncs ; pour les oiseaux : les mésanges, les pics, et surtout la huppe fasciée, symbole du bocage ; pour les mammifères : la fouine, l'écureuil...

La flore des haies est variée et les différentes strates accueillent des espèces particulières, souvent présentes à l'état relictuel. (La strate herbacée accueille des plantes non ligneuses, généralement bonnes indicatrices de la nature du sol. Les strates arbustives et arborées sont formées par des espèces ligneuses, également liées à un biotope particulier.)

De plus, la présence d'une haie freine l'érosion des sols et l'écoulement de l'eau, limitant ainsi les glissements de terrain, les coulées de boue ; la rétention de l'eau est favorable à la pousse de l'herbe proche de la haie.

La haie et ses arbres ont des intérêts écologiques, sociaux et paysagers. Ils représentent un patrimoine naturel issu du travail humain de plusieurs générations, qui s'est adapté au terroir. Ils ont permis aux populations locales de vivre, grâce à la production de bois de feu, de fourrage, de fruits.

Les arbres fruitiers, bien moins nombreux qu'auparavant, et malheureusement, pour la plupart, en danger, ont un intérêt patrimonial fort. Le Brionnais recèle beaucoup de variétés locales, qu'il est important de sauvegarder.

La haie et les arbres embellissent le paysage, l'animent de leurs volumes, couleurs, mouvements...

Il n'est qu'à traverser les zones agricoles ayant subi des remembrements pour constater l'effet désastreux de l'absence de haie. Dans l'imaginaire collectif, quand on parle de campagne, cela évoque souvent le paysage de bocage.

Il est donc important de prendre conscience de l'extrême valeur des haies, dans tous les domaines possibles : transmission des savoirs-faire, histoire, agriculture, écologie...

Bibliographie :

• *La Lettre du Bocage*
Éditée par Solagro avec le concours du Ministère de l'Agriculture. (Solagro - 219, av. de Muret - 31300 Toulouse)

• *Les Structures Economiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XVIIe et XVIIIe siècles.*
Thèse de Pierre Durix - 1983.

Rapports de stages de Science & Nature.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La cour de Rome vient de confier le Vicariat Apostolique de Bangouelo, avec le titre d'évêque de Tebourba (Tunisie) au Révérend Père Etienne Benoît Larue, missionnaire des Pères Blancs.

Le sacre de ce nouvel évêque eut lieu le 1er avril à la cathédrale d'Autun.

Né le 12 juin 1865, à Saint-Christophe-en-Brionnais, il fit ses premières études au petit séminaire de Semur-en-Brionnais, ordonné prêtre, il enseigna les sciences ecclésiastiques successivement aux noviciats de Sainte Anne de Jérusalem et de Port-à-Binson, puis il évangélisa le Nyassa* pendant dix ans.

Formé de la moitié nord-ouest du vicariat de Nyassa, désormais divisé, le nouveau vicariat de Bangouelo compte une population d'environ 600 000 habitants, sur 180 000 desquels s'exerce l'influence des missionnaires.

Revue du Bourbonnais Brionnais
(Alliance Scientifique Universelle)
n° 5 mai 1913 - Petite chronique.

*Nyassa, ancien nom du lac Malawi

Nyassaland, nom porté par le Malawi avant son indépendance en 1964.
état de l'Afrique orientale, membre du Commonwealth.

ALPHONSE de LAMARTINE

Ses relations clayettoises

par Franck Nadel

Le grand poète Alphonse de Lamartine avait d'excellents amis à La Clayette, qu'il fréquentait régulièrement et avec lesquels il entretenait une correspondance suivie.

Il reste aujourd'hui des souvenirs de ces relations : l'école primaire, construite sur l'ancienne propriété de son ami le docteur Gabriel Circaud, est aujourd'hui l'école Lamartine, une rue principale de la ville porte son nom et une plaque au-dessus d'un immeuble de la rue Centrale, qui a appartenu au siècle dernier au député Augustin Lacroix, rappelle les liens d'amitié qui l'unissaient au grand poète.

Le docteur Gabriel Circaud, grand ami du poète

L'abbé Paul Muguet a recueilli de nombreux souvenirs entre le docteur et le poète. Comment sont nés les liens d'amitié entre ces deux personnages ? On peut supposer que c'est à Mâcon, chez des amis communs. En effet, le docteur Gabriel Circaud a épousé Julie Marguerite Cortambert, sœur d'un médecin distingué de Mâcon. Par ailleurs, le docteur Circaud avait un oncle, vicaire général du diocèse d'Autun, lui aussi effectuant de fréquents séjours à Mâcon.

Un personnage original

Le docteur Gabriel Circaud a fortement marqué son temps. L'abbé Muguet le décrit ainsi : *"grand, sec, d'une tenue parfois négligée, il parcourait le pays, monté sur un grand cheval maigre, et on le comparait volontiers à Don Quichotte. Il ne s'offusquait pas de cette appellation. Médecin réputé, on venait le consulter de bien loin et aussi pour des opérations chirurgicales que nul n'osait entreprendre.*

Rarement, il acceptait d'être secondé par quelque confrère et presque toujours, il avait complète réussite !"

C'est lui qui, le 22 juillet 1830, lors de l'ouverture du tombeau de Marguerite Marie Alacoque, fut appelé à Paray-le-Monial pour la vérification et la description des ossements de la vénérable.

Il avait un grand bon sens et n'était pas fier. Homme cultivé, il méprisait les fats, et se plaisait par contre à discuter avec les braves gens de la campagne qu'il aimait interroger sur la nature. Il possédait à Varennes-sous-Dun un domaine "aux Gelins", terre patrimoniale à laquelle il était très attaché.

Il assistait à la messe à Varennes-sous-Dun, et les villageois venaient le consulter à la sortie de l'église. Après les consultations, "il prescrivait des mesures d'hygiène, de propreté, de tempérance et exhortait au travail". Il avait horreur des paresseux, des ivrognes, des fumeurs. Grand désintéressé, il ne présentait la note de ses visites que si on la lui demandait. L'exercice de la médecine ne l'a pas enrichi.

Son amitié pour Lamartine

Une solide amitié le liait au grand poète. M. de Champvans, son secrétaire, nous dit l'avoir vu bien des fois à Saint-Point. Mme de Lamartine n'aimait pas trop cet homme bavard, excentrique et original. Par contre le poète aimait ses réparties spirituelles et lui témoignait une grande amitié. La famille Lamartine rendait aussi visite à la famille Circaud. Il existe une correspondance suivie entre les deux hommes.

Mme Circaud mourut le 3 juillet 1841. Le docteur en fut inconsolable et son état de santé déclina très vite. Il dut arrêter ses consultations, ses visites aux malades. "On rapporte, écrit l'abbé Muguet, que durant les nuits, l'infortuné vieillard, poussant des cris de douleur, parcourait les corridors, visitait toutes les chambres, à la recherche de la pauvre femme disparue".

Dix mois plus tard, le 3 mai 1842, le docteur s'éteignit à son tour. Il avait émis le vœu d'être inhumé à côté de son épouse, vœu exaucé. La tombe du docteur et de son épouse existe toujours au cimetière de La Clayette, entretenue par les services municipaux.

Par testament olographe, le docteur Circaud légua tous ses biens à M. Alphonse de Lamartine, son ami, excluant formellement de son héritage sa sœur Elisabeth. Le grand poète fut d'abord flatté par la donation de son ami, mais lorsqu'il en reçut la copie, il fut surpris. Il ne voulait pas déposséder la sœur du docteur, héritière naturelle, et prit l'engagement de la dédommager en lui attribuant une rente annuelle de 800 F. Il n'accepta l'héritage qu'à cette condition.

Hélas pour Lamartine, les dettes du docteur étaient si nombreuses, qu'une fois acquittées, il ne resta plus rien, au contraire ! La succession coûta 20 000 F et il fut obligé de vendre la maison de Varennes et le domaine des "Gelins". Le poète paya sans contestation les créanciers et n'emporta que les portraits de famille du docteur et quelques livres anciens.

La maison de La Clayette, achetée par M. Joseph Frarier, fut par la suite revendue à la ville de La Clayette pour installer l'école communale de garçons, démolie en 1923, date de la construction de l'école actuelle.

Augustin Lacroix (1803-1875) a joué un rôle important à La Clayette et dans le canton. Maire et conseiller général, il a travaillé sans relâche pour sa

modernisation et fut député à trois reprises : de 1842 à 1846 sous Louis Philippe, du 28 avril 1848 à 1849 sous la Seconde République et de 1869 à 1870 sous le Second Empire. C'était un homme avisé et estimé grand ami de Lamartine, il l'invita à plusieurs reprises à La Clayette. Une plaque sur une maison rue Centrale rappelle ces visites.

Sources : Notes écrites de l'abbé Paul Muguet.

Archives nationales et départementales

LETTRES DE ALPHONSE de LAMARTINE

Proposition de vente : "Je ne peux, dit-il, consommer des vins au-dessus de 100 F. Je viens d'en encaver 1000 pièces de 1839 dont le prix est de 100. Je les lui offre dans cette lettre. Ils sont délicieux. Engagez-le à faire cette opération afin de nous lier pour une autre année. Quand venez-vous ?
Alph. de Lamartine

On ne sait à qui il fait allusion, à quelqu'un qui ne veut consommer des vins au-dessus de 100 F.

Lundi matin, fin octobre 1839

*Cher Docteur,
J'arrive de Mâcon, Monceaux, Milly et je trouve ici votre tableau de nature morte que mon cuisinier ranimera, j'espère, pour vous un premier jour libre.
Nous sommes ici jusqu'à dimanche.
..... Tout le monde est parti d'ici enchanté de vous. Tout à vous
Alph. de Lamartine*

*A Monsieur Augustin Lacroix, à Tramayes
Député de Saône et Loire
Plus tard, Conseiller général et maire de La Clayette*

Monceaux, 29 novembre 1839

*Merci des gibiers de vos collines et des poissons de vos lacs. Mais mangés sans vous, ils sont sans sel.
Alph. de Lamartine*

Monceaux, 8 mai 1841

*Cher et grand philosophe,
Saint Point et Monceaux sont déserts lorsque vous n'y êtes pas. Je suis arrivé il y a huit jours. Je suis seul à Monceaux. J'y attends Mme de Lamartine le 26.
De là et quelques jours après nous irons à Saint Point. Votre coursier noir, si vous lui lâchiez la bride et si vous lui bandiez les yeux, ne vous porterait-il pas de lui-même à Monceaux ? Les animaux ont plus d'instinct que nous, ils savent où sont nos amis. Adieu et amitiés. Alph. de Lamartine*

Paris, le 14 juillet 1862
43, rue de la Ville St. Etienne

Monsieur,

J'ai tenté un emprunt littéraire; il n'a pas été rempli
je reviens avec confiance à mon travail qui ne m'a jamais
trouvé. Vous en trouvez et joint les conditions modifiées
de manière à ce que le prêt ne soit nullement.

Je n'ignore pas ce qu'il y a d'inutile et de dérangé dans
le monde que l'empire a vu de vous, et peut paraître à la
fois au trop précipité ou trop hâtive à un certain
distinguer lui-même à l'acquisition de ses œuvres. Je le fais
cependant parce que cette incovenance apparente et très
peu de est pour moi un devoir absolu imposé par des
causes qui ne sont rien que d'honorables et qui le justifient
d'elle-même. Je suis sûr que vous ne m'en voudrez et
de moi de payer ma dette à l'âme qui souffre de mon
insolvabilité présente; je dois lui satisfaire et suit de manière
avec le prix de l'œuvre les lignes que j'ai écrites dans
ma laborieuse vie.

Qu'il se mette à vous encourager à me secourir dans
mon travail; on y souscrit, on presse pas à moi;
peu à l'objet de mes efforts; que mes œuvres soient
appréhensives à occuper dans votre bibliothèque une place à
part indépendante de leur mérite; la place qui vous
retrace à vous-même le souvenir d'un bienveillant concours
et d'un généreux désintéressement.

Alphonse Lamartine

Lettre adressée à M. Mommessin, notaire à La
Clayette, en juillet 1862.

Quand Lamartine, souvent impécunieux
sollicitait ses amis, mais avec quel style !



Paris
Le 11 août 1862, je payais à mon domicile, à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 48 francs, valeur en ses quittances complètes.

Domicile et nom du souscripteur _____

Date _____ Signature du souscripteur _____

Le 11 septembre 1862, je payais à mon domicile, à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 48 francs, valeur en ses quittances complètes.

Domicile et nom du souscripteur _____

Date _____ Signature du souscripteur _____

Le 17 février 1863, je payais à mon domicile, à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 48 francs, valeur en ses quittances complètes.

Domicile et nom du souscripteur _____

Date _____ Signature du souscripteur _____

Le 17 août 1863, je payais à mon domicile, à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 48 francs, valeur en ses quittances complètes.

Domicile et nom du souscripteur _____

Date _____ Signature du souscripteur _____

LE PORT D'ARTAIX

par André Luminet

Le Port d'Artaix, de nos jours, c'est un lieu-dit sur la carte, et, sur le terrain, au bord de la Loire, à mi-chemin entre le port de Chambilly et le bourg d'Artaix, quelques maisons, vides pour la plupart, dominant le fleuve qui coule, paisible, une douzaine de mètres en contrebas.

C'est un lieu un peu hors du temps... à tel point que l'on se demande : pourquoi cette dénomination : "Le Port ?"

Pourtant en y regardant de plus près, on découvre quelques indices :

- d'imposants "pervés" (1) de pierres très bien maçonnés.
- des murs de soutènement monumentaux.
- Une jetée qui s'enfonce dans l'eau, semblant ne mener nulle part.
- Quelques anneaux d'amarrage... qui peuvent amener à supposer que peut-être, jadis... Et la supposition est vraie : il y a eu ici, par le passé, un port fluvial, et même, si la tradition orale est exacte, un chantier de construction de bateaux.

Depuis la nuit des temps, les rivières et les fleuves ont toujours servi de voies de communication (4000 ans avant notre ère, les Égyptiens naviguaient déjà sur le Nil).

Sans remonter jusque-là, il semble cependant que très tôt la Loire ait servi, au moins une partie de l'année dans notre région, au transport des marchandises, mais c'est à partir du règne de Henri IV puis sous Louis XIII et Louis XIV que "la battellerie de Loire" a véritablement pris son essor, et qu'en aval de Roanne, toute une guirlande de petits ports : Pouilly-Briennon, Iguerande, Melay (Les Gallands pour être précis), Artaix, Chambilly-Marcigny, etc... a vu le jour, et s'est développée. Une miniature

médiévale de la cité de Marcigny représente même la Loire baignant les remparts de la ville, et des barques amarrées à un quai... De tous ces ports, Artaix semble avoir été le plus important, et ce, du fait de sa position géographique. En effet, les autres ports, aussi bien en aval qu'en amont, étaient établis en plaine, et donc inondables en cas de crues, fréquentes à l'époque, car bien sûr, les barrages de régulation que nous connaissons de nos jours (Grandjean, Villerest) n'existaient pas.

Ces ports étaient donc assez souvent "hors circuit". Ainsi aux Gallands, à Melay, le port fut emporté plusieurs fois par des crues et rendu définitivement inutilisable par la grande crue de 1753, le fleuve s'étant alors déplacé de plusieurs centaines de mètres...

Le port d'Artaix lui, établi en bordure de ce qu'on peut appeler "une falaise", se trouvait à l'abri de ces aléas, et, comme au fil des ans, d'importants travaux de maçonnerie avaient été faits : murs de soutènement monumentaux, quai de pierres taillées, perrés maçonnés, rampe d'accès pour descendre les fardiers et autres véhicules à ras les bateaux, il pouvait fonctionner par toutes eaux et, de ce fait, avait une activité supérieure à tous les autres ports.

Qui dit navigation dit évidemment escale car, bien entendu, on ne naviguait pas la nuit, et il fallait bien se restaurer et dormir...

Très tôt une auberge s'installa donc sur la hauteur, juste au-dessus du port et la réputation d'Artaix tint bientôt autant à la qualité de son accueil qu'à ses installations portuaires.

LES BATEAUX

Il y en avait plusieurs types, allant de la simple "barque" à la grande "gabarre" ou à la "sapine" pour les transports importants, mais bien évidemment il s'agissait toujours de bateaux à fond plat : les "jars" fréquents sur le fleuve ne permettaient pas l'emploi de bateaux à quilles. (Ces "jars" sont des amas de sable et de galets apportés par les crues, sur lesquels l'eau est très peu profonde mais le courant très fort). Ils se déplaçaient au gré des crues, compliquaient la navigation et la rendaient parfois dangereuse. Il y eut donc des naufrages, et parfois même des noyades car, comble d'ironie, la plupart des bateliers de Loire ne savaient pas nager !

Mais revenons aux bateaux : certains destinés à faire, disons-nous, du "cabotage" entre les différents ports de la région, étaient construits avec beaucoup de soins par des "charpentiers en bateaux" qui utilisaient des matériaux nobles (le chêne en particulier). C'étaient donc des bateaux très robustes et qui duraient longtemps (barques, futreaux, gabarres).

Pour le transport "au long cours" (vers Orléans, Tours, et même Nantes), on utilisait des bateaux plus rudimentaires, sommairement construits, telles les fameuses "sapines" servant au transport des vins du Brionnais (alors gros producteur).

Dans un précédent numéro de "Mémoire Brionnaise", Louis Callier parle "de deux sapines transportant chacune 190 pièces de vin". C'étaient donc des bâtiments importants, construits en sapin (d'où leur nom) qui effectuaient la descente du fleuve pour assurer leur livraison et qui, celle-ci faite, étaient démolis et vendus sur place comme "bois de chauffe", la remontée du fleuve sur un aussi long parcours n'étant évidemment guère possible, ni rentable. Les bateliers effectuaient leur retour par voie terrestre, quelquefois en diligence (s'ils en avaient les moyens) mais le plus souvent à pied...

Sur les plus petits bateaux, on naviguait à la rame, à la "bourde" (longue perche à bout ferré que l'on plonge dans l'eau jusqu'à toucher le fond et sur laquelle on pousse pour faire avancer l'embarcation) ou à la godille, la godille étant un aviron placé à l'arrière, auquel on imprime un mouvement alternatif (droite / gauche - gauche / droite) qui recrée en fait les battements de la queue d'un poisson et fait avancer le bateau.

Les plus gros bâtiments (les gabarres et les sapines en particulier) étaient munis d'un mât et d'une voile rectangulaire accrochée à une "bôme" horizontale que l'on hissait au sommet du mât à l'aide d'une corde. Le gouvernail était un long aviron installé à l'arrière et manœuvré par un "pilote" (deux parfois en temps de crues ou de passage difficile). Mais, sur tous les bateaux, il existait une (ou plusieurs) paire(s) de rames, qui constituaient en fait le "moteur de secours".

La descente du fleuve se faisait "au fil de l'eau", aidé par la voilure (quand il y avait du vent), la bourde, les rames ou la godille. Pour la "remontée", il fallait le plus souvent (surtout pour les gros bateaux) faire appel aux "bouvier" qui hâlaient le bateau depuis la rive à l'aide d'un attelage de bœufs. Ce halage était cher, ce qui explique la destruction des bâtiments au terme d'une longue descente du fleuve. Ce mode de navigation "à navire perdu" nécessitait bien sûr la construction fréquente de nouvelles embarcations. C'est pourquoi dans presque tous les ports, il y avait des chantiers de construction avec des "charpentiers de bateaux".

Au port d'Artaix, ce chantier se situait sur le plateau, au niveau de l'Auberge, soit une bonne dizaine de mètres au-dessus du fleuve, et le bateau terminé, il fallait le descendre pour le mettre à l'eau. Pour ce faire, on l'installait sur un fardier circulant sur des rails en bois, posés sur la rampe d'accès en pierres, et qui se prolongeaient jusque dans l'eau. On descendait le fardier en le retenant à

l'aide d'un cabestan rudimentaire manœuvré à la main par plusieurs hommes. Arrivé en bout des rails, le bateau était libéré du fardier, mis à l'eau et l'on remontait le fardier à l'aide du cabestan.

Que transportait-on sur les bateaux de la Loire ?

Eh bien, tout ce qu'il y avait de lourd, ou d'encombrant à transporter : de la chaux (de nombreux fours à chaux fonctionnaient alors), du bois de charpente, de la pierre (les carrières étaient également nombreuses), du sable (de Loire bien sûr) et du gravier, des briques et des tuiles et les fameuses barriques de vin du Brionnais qu'on venait embarquer à Artaix, quand les autres ports (Briennon / Iguerande) étaient indisponibles en temps de "hautes eaux" ou saturés quand les embarquements à effectuer étaient trop nombreux. Il y avait même parfois, bien qu'assez rarement, des transports de passagers. Une chronique du temps de Louis XIII relate que le Cardinal de Richelieu, remontant de Provence vers Paris, embarqua à Roanne sur un "coche d'eau" pour descendre la Loire jusqu'à Nevers et que, malade, il dut s'arrêter à Marcigny pour être soigné à l'Hôtel Dieu de cette ville. Peut-être a-t-il débarqué au port d'Artaix...!

Tout cela faisait que le port d'Artaix grouillait d'activité, que toute une population en tirait sa substance et que certains y faisaient même fortune et se faisaient construire d'imposantes "Maisons d'Armateurs", comme celle recensée par Michel Bouillot dans son ouvrage "habitat rural en Charolais-Brionnais" (photo N° 60) et qui existe encore actuellement (en bordure de la route de Chambilly / Artaix, sur la droite (Maison Tuloup et Maison Jamet).

Et puis il y avait au port d'Artaix une autre activité "d'utilité publique" : "Le Bac" qui permettait le franchissement du fleuve pour rejoindre Marcigny. (Il n'y avait pas de pont à Chambilly à

l'époque... L'origine du bac se perd dans le passé, et nous n'avons rien trouvé à ce sujet. Nous ne parlerons donc que de l'époque moderne pour laquelle nous avons trouvé quelques renseignements et documents.

A la grande époque du bac, il y en avait deux ! Le grand bac qu'on appelait "La Charrière" parce qu'il servait à passer les attelages : chars, charrettes, voitures à cheval... C'était une barque très large et presque plate (en fait une sorte de barge).

Le petit bac : une barque de Loire classique, un peu plus grande que les autres, pour les passagers piétons et plus tard, les cyclistes. Ces bacs étaient manœuvrés "à la bourde" et retenus dans le courant à l'aide d'un filin relié à un chariot à galets circulant sur une grosse corde (plus tard remplacé par un câble d'acier) tendu entre les deux rives du fleuve par l'intermédiaire de deux "chevalements" en troncs de chêne (un sur chaque rive).

Le point d'ancrage du câble au sol était sur la rive droite (côté Marcigny). Sur la rive gauche (côté Artaix) un treuil à manivelle avec train d'engrenages et touret à cliquet permettait de tendre le câble, ou de le détendre au besoin. On tendait ou détendait le câble en fonction du niveau du fleuve car il ne fallait pas qu'il trempe dans l'eau...

Un ponton mobile, monté sur deux roues de char, facilitait l'embarquement et le débarquement des véhicules ou des passagers. On déplaçait ce ponton sur la jetée en fonction du niveau d'eau pour qu'il soit au mieux en concordance avec le "nez" du bac. Quand il y avait des crues, on remontait le ponton très haut sur la jetée pour qu'il ne soit pas emporté par la fureur des eaux, et, bien sûr, le bac ne fonctionnait plus pendant toute la durée de la crue (du moins tant qu'elle était dangereuse).

La "Maison du Passeur" était côté du Port d'Artaix, juste à l'aplomb du bac, et quand on voulait passer pour aller à Marcigny, il suffisait d'aller "toquer" à la porte. Quand

au contraire on venait de Marcigny, on appelait le passeur à l'aide d'une cloche fixée sur le chevalement de soutien du câble. Plus tard, bien plus tard, cette cloche fut remplacée par une sonnette électrique. L'activité du bac était importante, voire même intense le lundi, jour de marché à Marcigny, car c'était le seul moyen pour les habitants de la rive gauche (Melay, Artaix, Chenay) de rejoindre la rive droite sur laquelle se trouve Marcigny.

Au fil des ans, l'activité portuaire a progressivement diminué, le trafic fluvial étant rendu de plus en plus aléatoire par la multiplication des "jars" que chaque crue amenait ou déplaçait.

La mise en service, en 1838, du canal latéral à la Loire dans sa portion de Roanne à Digoin (commencée en 1822) lui a porté le coup de grâce...

Les "berrichons", et, plus tard, les "grandes péniches", ont renvoyé les "gabarres" et les "sapines" au rang des souvenirs (ou de pièces de musées) et la batellerie de Loire a complètement disparu, entraînant à sa suite la construction navale... Le port d'Artaix (lui comme les autres) s'est envasé peu à peu, jusqu'à ce qu'une crue plus forte que les autres vienne combler presque complètement son bassin.

L'activité "bac" a bien failli s'arrêter en 1838, car, cette année-là, fertile en grands événements pour notre Brionnais, a vu également l'ouverture à la circulation du premier pont de Chambilly et des routes lui correspondant. C'était un pont suspendu, en trois parties, avec deux piliers dans l'eau, et dont le tablier était en bois.

Un proverbe dit : "Tout nouveau, tout beau"... Pendant quelque temps, les passagers du bac de la Charrière surtout, se sont raréfiés... "Passer le pont" étant un événement, comme une sorte de "baptême".

Et puis on s'est aperçu que le passage du

pont rallongeait le trajet de 2 km. et puis disait-on, le pont bougeait beaucoup au passage des voitures... Et puis "passer le pont" c'était moins drôle que "passer le bac"... qui justifiait en plus de marquer une étape et de boire un coup au café du port... Et puis, et puis... Bref, les vieilles habitudes ont repris le dessus, et le bac a retrouvé ses clients. Une jetée de pierres bifurquant de la rampe d'accès originelle a même été construite pour rejoindre le fleuve qui s'était un peu déplacé vers sa rive droite.

Le temps a passé... et le bac aussi. En 1920, la mise en service du pont de pierre de Chambilly (construction commencée en 1912, mais retardée par la Première Guerre mondiale) a sonné le glas de la charrière... L'argument du "pont qui bouge" ne tenait plus, et les mœurs avaient changé...

Le "petit bac", lui, a continué son bonhomme de chemin envers et contre tous et, dans ma jeunesse, (je suis natif de Melay), je l'ai moi-même maintes fois emprunté pour aller à Marcigny ou en revenir. Deux kilomètres de gagnés, c'était appréciable, et le passage n'était pas cher (1 sou vers 1920, 1 franc dans les années 40).

Toute une dynastie de "passeurs" se sont succédé : les Berger, les Guillermet, les Rabot... Les derniers ont été Marius Jolivet et son épouse Germaine qui ont officié de 1935 environ jusqu'à la fermeture en 1959. Marius est décédé depuis longtemps, mais Madame Jolivet habite toujours au port. Nous l'avons même rencontrée, et c'est elle qui nous a renseignés. Elle se souvient : *"Nous étions vraiment au service des passagers ! Quand on venait "toquer" à notre porte ou que la sonnette retentissait, même si nous étions en plein repas, nous allions remplir notre rôle de "passeur" ! Et le plus souvent pour un seul passager !..."*

- Et pour quel prix de passage ?

- *Oh, je ne me souviens plus très bien, mais il me semble que, les derniers temps,*

en 1958/59 les tarifs étaient 1,5 F pour un piéton, 2 F pour un cycliste, des anciens francs bien sûr, ça n'était pas le Pérou ! Non bien sûr ! Les lundis, quand nous passions 5 ou 6 passagers d'un coup, ça allait encore, mais quand il s'agissait d'un seul piéton !

- Mais vous le faisiez quand même ?

- Eh oui, nous étions passeurs... Et même nous passions gratuitement : le facteur, les gendarmes et les agents des Eaux et Forêts. C'était dans le contrat !...

- Ça ne vous a pas permis de faire fortune ?

- Ah non bien sûr ! Heureusement, Marius travaillait à Amefo à Chambilly... Et puis la génération des engins motorisés (les

cyclomoteurs surtout) a finalement triomphé du vieux bac... Son arrêt a été programmé pour 1960, mais une crue de novembre 1959 en a décidé autrement. La barque a été emportée par le flot et on l'a retrouvée du côté de Digoin, en assez mauvais état. Il n'a pas été jugé rentable de la rapatrier."

Exit le bac du port d'Artaix

Aujourd'hui, tout a disparu : le bac, le ponton, les chevalements du câble, le treuil de tension... Tout cela n'est plus qu'un souvenir !

Heureusement qu'il y a encore Madame Jolivet, que nous remercions de son amabilité.

(1) Pervés : talus de pierres plus ou moins bien maçonnés.



702. ARTAIX. — Le group de la Ganche. — 22



703. ARTAIX. — Les Poules du Port traversent la Loire. — 22





Quelques anneaux d'amarrage...



Une jetée de pierre ne menant nulle part...

EN BREF, LE SAVIEZ-VOUS ?

Le canal de Roanne à Digoin

Commencé en 1833, il fut achevé en 1837.

Voici la lettre d'invitation à l'inauguration que reçut M. Nodet, alors maire de Marcigny :

"COMPAGNIE DU CANAL
DE ROANNE A DIGOIN"

Roanne, le 24 avril 1838

Messieurs les Administrateurs de la Compagnie du canal de Roanne à Digoin prient M. Nodet, notaire à Marcigny, de leur faire l'honneur d'assister, le 1er mai prochain, à la cérémonie d'inauguration de l'ouverture de ce canal ainsi qu'au banquet qui la terminera.

La promenade sur le canal commencera immédiatement après la messe qui sera célébrée pour la fête du Roi.*

Pour les administrateurs du canal, L'agent général (signé illisible)

*N.B. La réunion aura lieu dans l'Hôtel de la Compagnie, Quai du Charpentier, n° 18
Réponse s'il vous plaît.*

** le Roi Louis Philippe 1er*

de 1893 à 1901, l'Etat y fit procéder à d'importants travaux d'amélioration et d'agrandissement. M. J.-M. Molès, entrepreneur, a exécuté ceux du quatrième et du cinquième lots.

Le pont suspendu de Chambilly fut inauguré le 17 septembre 1838. Il fut détruit en 1935. Le nouveau pont de pierre fut inauguré en 1935. Construit en 1914 (B.E.P. p. 206)

L'ancienne église de Chambilly fut démolie en 1856, la nouvelle fut achevée en 1857.



Figure de Marcigny : Charles DAMIRON

(1868-1964)

par Marcel Perrot

Le 13 juin 1949 mourait le Docteur Ducroux, Président des Amis des Arts de Marcigny et la région.

Or, depuis peu, était arrivé à Saint-Loup d'Artaix, Maître Charles Damiron, avocat et ancien bâtonnier du Barreau de Lyon. Dans sa belle demeure au bord de la Loire, à quatre-vingts ans, il venait prendre sa retraite.

C'est à partir de ce moment qu'il est devenu une figure de Marcigny. Auparavant, en 1931, il avait été membre associé de la "Société d'Etudes du Brionnais", remplacée en 1936 par l'Association "Les Amis des Arts de Marcigny et la région", dont il fut membre dès sa création. En 1938, il avait été fait Président d'honneur du Conseil d'administration des Amis des Arts.

Les Amis des Arts pensèrent alors que cet amateur d'art, écrivain de sept ouvrages d'art ou de souvenir, grand collectionneur de faïences et de sculptures anciennes, encore très alerte, pourrait succéder au défunt président.

Intéressé, il accéda à la demande d'une délégation qui lui avait rendu visite. Il fut alors invité au musée.

Lorsque le musée de la Tour du Moulin avait été fondé, en 1913, par François Ginet-Donaty et Jean-Baptiste Derost, la base des collections, surtout en archéologie, avait été constituée grâce aux dons de personnes de Marcigny, mais aussi des villages voisins : Chambilly, Melay, Semur-en-Brionnais, Arcy, Urbise, ce qui justifiait la deuxième partie du nom de l'association "et la région". Certains membres du Comité de Patronage de la Société d'Etudes du Brionnais, fondée le 5

septembre 1913, qui habitaient Moulins, Mâcon, firent aussi des dons ; mais des jardiniers, des comptables, des agriculteurs firent partie de l'association, ce qui démontre bien qu'en ce temps-là, on était amateur d'art dans toutes les classes de la société. Chacun donnait, qui un pièce trouvée au cours de son travail, qui des objets achetés ou légués, dont tout le monde pourrait profiter.

Joseph Déchelette, l'archéologue et égyptologue renommé, dont le musée de Roanne porte le nom, car il lui avait légué ses collections avant sa mort, survenue pendant la Grande Guerre, en 1914, faisait partie des membres honoraires.

Lorsque Maître Damiron fut introduit dans la salle la mieux garnie du musée, il ne sut que dire : *"Mais, Messieurs, vous n'avez rien !"*

Au cours de l'hiver 1949-1950, à Saint-Loup, lors d'une réunion qui devait rester dans toutes les mémoires, en particulier dans celle de M. Henri Robillard, alors conservateur, et à laquelle assistaient aussi ses deux fils, il déclara : *"J'ai décidé de me séparer de ma collection de faïences, à toi, Paul, j'en donne un tiers ; à toi, Jean, je donne aussi un tiers. Quant au dernier tiers, je le donne au Musée de Marcigny. Il sera exposé dans la première salle du musée, qui portera mon nom"*.

Ainsi fut fait. Chaque samedi, durant de nombreuses semaines, il fut accueilli au musée. Il arrivait en taxi, avec M. Bajard, son menuisier à Artaix, et une ou deux caisses de ses précieuses faïences qui, sur ses indications, étaient exposées dans les vitrines que M. Bajard fabriquait au fur et à mesure des besoins.

Puis le généreux donateur créa une deuxième salle au 1er étage, consacrée aux statues de bois et de pierre du XIIIe au XVIIIe siècle. Cette salle, qui porte aussi son nom, est dominée, dès l'entrée, par un beau tableau qui le représente, un albarello à la main.

Mais ce n'est pas tout car, comme il l'explique dans *"Ma vie passionnante de collectionneur"*, il avait prêté au Musée des Arts Décoratifs de Lyon des majoliques italiennes, pour remplir les vitrines d'une salle vide. Mises en dépôt dans un premier temps, elles furent données par lui, quand, à son insu, on eut donné son nom à la pièce. Il fit, une fois de plus, preuve d'élégance, de courtoisie et de générosité.

Il obtint alors, par quatre fois, sans doute par reconnaissance, des prêts d'objets qui devaient compléter la collection de Marcigny sans faire défaut à celle de Lyon : en mai 1952, juillet 1958, décembre 1966 et avril 1967, quarante pièces de faïence de diverses manufactures, aussi bien françaises qu'étrangères, changèrent de musée.

Des amis lyonnais, M. Paul Gillet, M. Rinck, firent aussi des dons remarquables en majolique italienne. Même les antiquaires de Paris, avec lesquels il était en affaires, les frères Stora, offrirent au musée un vitrail Renaissance, ainsi qu'une pierre tombale du XIVe siècle.

Sa présidence fut précieuse, tant par l'ampleur de sa donation : au total cent cinquante pièces, que par l'intérêt qu'il avait suscité pour le musée de Marcigny.

Il mourut en 1964, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La collection Charles Damiron, de majoliques italiennes et de faïences françaises, hollandaises et espagnoles, est bien connue désormais, puisque de nombreux amateurs sont venus l'admirer et de nombreux spécialistes français et étrangers sont venus, en 1999 et 2000, étudier certaines pièces rares. Il est donc

normal que la Ville de Marcigny, propriétaire des collections, et l'Association des Amis des Arts de Marcigny et la région, qui a pour but de les gérer, par l'intermédiaire du conservateur, rendent un hommage tout particulier en 2001, aube du XXIe siècle et du IIIe millénaire, à Charles Damiron, grâce à une exposition qui se tiendra au musée cet été et qui s'intitulera :

"Charles DAMIRON
collectionneur et donateur"

Lors du dernier congrès de céramologie qui s'est tenu à Lyon les 18 et 19 novembre 2000, M. Blazy, actuel conservateur du Musée des Arts Décoratifs de Lyon, fit une communication qui portait sur le même sujet, avec projection de diapositives représentant bon nombre de pièces du musée de Marcigny, dues à ce collectionneur éclairé.

Désormais, le nom de Charles Damiron ne peut être dissocié du Musée de la Tour ni de la belle Tour du Moulin des Moines qui l'abrite, édifiée au début du XVe siècle et classée, dès 1905, Monument Historique.

Sources : Les souvenirs de M. Henri Robillard in *Registres des délibérations. Bulletins de la Société d'Etudes du Brionnais 1913-1914.*

Extrait du Bulletin d'Etudes du Bourbonnais Brionnais :

"Le musée de Marcigny, encore bien modeste, et dont l'ouverture coïncidera avec notre Concours Agricole, dont la date est fixée au 10 avril (1913), commence à s'organiser.

M. Lissajous, l'éminent paléontologiste et Président de la Société d'Histoire Naturelle de Mâcon, a bien voulu, avec une amabilité charmante, classer, sur place, tous les fossiles de la collection Ormezzano.

Ce travail de révision et d'identification n'a pas demandé moins de deux jours à M. Lissajous, dont la science autorisée est une garantie de classement rigoureusement scientifique.

*Signalons aussi le dévouement de MM. Ginot, adjoint, et Ballandras, professeur à l'Ecole Supérieure de Marcigny, qui se sont employés à maintes reprises pour l'organisation, la mise en place et la détermination de beaucoup de pièces.**

LES REGISTRES PAROISSIAUX ou B.M.S.

Nos amis généalogistes de l'antenne brionnaise du Cercle Généalogique de Saône-et-Loire sont aussi d'infatigables "dépouilleurs" d'archives. Dans l'ombre et en silence, certains d'entre eux ont entrepris le relevé systématique des Registres Paroissiaux de quelques communes du Brionnais. C'est là un travail de bénédictin qui demande persévérance et compétence à décrypter les écritures anciennes.

Un travail bénévole qu'il convient de souligner car, ces généalogistes, eux aussi, participent à la conservation du patrimoine ; un patrimoine irremplaçable puisqu'il s'agit de nos propres racines. Eux aussi participent à la sauvegarde de la Mémoire Brionnaise.

Ces registres, rendus ainsi parfaitement lisibles, sont édités, sous forme de dossiers, par le Cercle Généalogique et, pour ses adhérents, sont consultables à l'antenne de Saint-Christophe. Ils sont également consultables par quiconque, dans les mairies des communes relevées.

Mais, que sont donc, les Registres Paroissiaux ?

On pourrait dire qu'ils constituent l'état civil de l'Ancien Régime (avant la Révolution) ; mais en fait, il s'agit plutôt d'un "Etat Religieux", puisqu'ils étaient tenus par les curés de chaque paroisse. Il y était mentionné, dans l'ordre où ils se produisaient, les événements importants concernant chaque paroissien, à savoir : Baptême, Mariage, Sépulture, d'où, B.M.S. On sait que sous l'Ancien Régime, la religion catholique était Religion d'Etat.

C'est en effet François 1er qui, en 1539, par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, imposa la rédaction, en français au lieu du latin, de tous les actes administratifs, judiciaires, notariés, et enjoignit aux curés de tenir un état de leurs actes ministériels.

Malheureusement, tous les curés n'obtempérèrent pas à cette ordonnance et il est très peu de paroisses possédant des registres aussi anciens. Il faut en effet attendre un sévère rappel à l'ordre de Louis XIV en 1669 pour que ces registres soient tenus correctement... enfin, à peu près.

Les qualificatifs vont de "pauvre mendiant" à "haut et puissant seigneur" en passant par "honnête et honorable", et la longueur des mentions peut évoluer en fonction du rang social de chacun.

En 1787, Louis XVI étendit la tenue de registres aux autres religions : protestante, musulmane, israélite. En 1792, le pouvoir révolutionnaire retira, évidemment, leurs prérogatives aux curés et confia la tenue des registres, non plus de B.M.S., mais de Naissance, Mariage, Décès, aux officiers municipaux nommés par le nouveau pouvoir.

Ce fut alors "l'Etat Civil" que nous connaissons aujourd'hui, mais qui, jusqu'à l'arrivée de Napoléon en 1799, fut encore bien "cafouilleux".

De leur côté, les prêtres tinrent, comme ils le purent au début, des "registres de catholicité" mentionnant non seulement les B.M.S. mais aussi première communion et confirmation.

Outre les B.M.S., les registres paroissiaux de l'Ancien Régime, contiennent parfois d'autres renseignements intéressants. Certains curés, mais hélas pas tous, ont eu la bonne idée d'y mentionner des événements de toute nature étant survenus dans leur paroisse ou aux environs.

Ces petits ou plus grands événements locaux, ces anecdotes, même courtes, sont parfois aussi éloquentes que de longues histoires, et très révélateurs de ce qu'ont vécu nos ancêtres, ces ancêtres qui ont fait le Brionnais.

Nous ne saurions donc trop encourager nos amis généalogistes, et aussi les autres, à nous communiquer tout ce qui leur tombe sous la main, ou plutôt sous les yeux ; nous le publierons sous une rubrique intitulée :

"Au hasard des registres".

Par avance, à eux nos remerciements... et ceux de nos lecteurs...

A. M.

AU HASARD DES REGISTRES

Communiqué par Claude Dessaux

Vache folle ? Fièvre aphteuse ? ou pire ?

A l'heure où nos éleveurs et emboucheurs sont confrontés à de sévères difficultés, serait-ce leur apporter quelque consolation ou du moins quelque espoir que de leur rappeler que leurs ancêtres et prédécesseurs sur cette terre brionnaise ont connu, eux aussi, de funestes années ?

Le 5 janvier 1746, le curé de Saint-Julien-de-Cray (Jonzy) nous laisse une information qui est aujourd'hui d'une brûlante actualité. Nous reproduisons textuellement son récit :

"En l'année mil sept cent quarante quatre et quarante cinq, les provinces du Lyonnais, Mâconnais, Beaujolais et Bresse, ont été ravagées par une affreuse mortalité de bêtes à cornes. On a employé inutilement nombre infini de remèdes. Quelques-unes avaient une grande diarrhée, d'autres faisaient le sang pur, d'autres, la graisse ; ceux-ci avaient la cervelle rongée par les vers, celles-là avaient les feuillets (1) pourris, d'autres l'amer (2) gros et enflé, d'autres encore étaient atteints d'une vérole et enfin, plusieurs avaient la langue noire et gâtée.

Quelques personnes ont soutenu que la maladie était dans l'air, d'autres voulaient que le meilleur était d'empêcher la communication et pour cela, on a défendu les foires, les marchés, les voitures. Les bœufs d'embouche n'ont pas péri.

Les paroisses de Jonzy, Saint-Bonnet, Iguerande, Mailly, Fleury, Ligny, Saint-Pierre, Marcigny, Semur, ont été très maltraitées. Grâce à la miséricorde de Dieu, il n'y a eu que huit à dix maisons en celle de Saint-Julien qui ont perdu, du moins jusqu'à aujourd'hui cinq janvier mil sept cent quarante six.

La mortalité des bestiaux qui continue dans les cantons désole tout le pays. Il n'est que très peu de granges qui échappent au fléau dont il plaît à Dieu de nous punir. Plusieurs même, ont perdu deux ou trois fois".

1) feuillet : partie de l'estomac des ruminants.

2) l'amer : fiel ou vésicule biliaire.

Commentaire par Jean Etienney, docteur vétérinaire :

Le curé de Saint-Julien-de-Cray, devenu Saint-Julien de-Jonzy, a eu raison de nous laisser ce texte du 5 janvier 1746, qu'il a écrit dans son livre des Baptêmes, Mariages, Décès : l'Etat Civil de l'époque et que Claude Dessaux a découvert, en faisant des recherches de généalogie, et a eu la riche idée de nous envoyer. Après un retour dans mes manuels, j'ai retrouvé et identifié la maladie qui détruisait périodiquement les bovins au XVIII^e siècle.

Il s'agit de la Peste bovine qui existe toujours en Afrique centrale et en Asie : Inde, Chine, Vietnam, Indonésie, la description de la maladie par notre curé ne laisse aucun doute. Le virus de la peste bovine provoque une vive congestion des muqueuses du nez, de la bouche, des estomacs surtout de la caillette, de la vésicule biliaire, des intestins, surtout de l'iléon, du foie, etc. Le cœur peut être atteint ainsi que le cerveau. La congestion provoque des hémorragies et ulcères, d'où les diarrhées avec du sang pur, la langue noire sort de la bouche, tout ceci est bien vu et bien décrit. Les remèdes étaient inefficaces en raison de l'origine virale de la maladie, le virus est voisin des myxovirus, de ceux de la peste porcine, de la peste aviaire que l'on retrouve de temps en temps dans les élevages de nos jours. Il existe des vaccins efficaces contre ces maladies.

La contagion est directe entre les animaux ou les litières et objets souillés par eux, le virus ne survit pas plus de 5 jours à l'extérieur ce qui permet d'arrêter plus facilement les épidémies que dans le cas du virus de la fièvre aphteuse, très résistant, et propagé par les poussières et les mouches en été. La maladie est arrivée en Europe avec les Huns d'Attila au IX^e siècle. La guerre aide la propagation, les Guerres de Succession d'Autriche pendant le règne de Louis XV ont ravivé la maladie qui avait été combattue assez efficacement déjà par l'interdiction des foires et du commerce. L'Armée Française achetait des bovins le long de sa route pour nourrir les soldats, les troupeaux suivaient les armées et étaient parqués les nuits près d'autres bovins indigènes ; au retour en France la maladie suivait leur route.

Elle disparaîtra de France après les guerres de Napoléon et reviendra pour la dernière fois en France en 1871-1873, ramenée d'Europe Centrale par les armées allemandes. Les animaux atteints ne meurent pas tous, les guéris sont immunisés pour toute leur vie, ce qui explique que les bœufs d'embouche ne prennent pas la maladie, car on engraisait alors les vieux bœufs de trait qui avaient contracté la maladie dans leur jeune âge, de plus ils vivaient pendant l'embouche à l'écart des autres bovins et hors de l'écurie.

Les maladies des animaux et des humains existent depuis la nuit des temps et à chaque époque leur réapparition nous fait croire à l'arrivée de nouveaux fléaux, car en fait nous n'avons commencé à entrevoir que depuis un siècle leur origine microbienne ou virale. Le prion de la vache folle était connu depuis longtemps sous le nom d'agent infectieux de la tremblante du mouton.

LE TIENNE...

Le Tienne c'était un cas... Un célibataire endurci, un vrai "Bissonni", très brave homme et de bons services. Très croyant, il ne manquait jamais ni la messe, ni les vêpres (où il faisait payer les chaises).

Il ne buvait pas de vin, mais, par contre, passablement d'eau-de-vie. Ne possédant qu'une vache, il allait vendre ses fromages à la porte de l'usine de Michaudon, à la sortie des ouvriers. Il vivait des plus chichement et à part sa tenue du dimanche, il portait toute sa garde-robe sur lui ; aussi, lorsque l'idée lui venait de laver ses frusques (mais pas très souvent !), il allait sur le bord de son "crot", se mettait tout nu et "gassouillait" sa dépouille au bout d'une fourche, sans lessive ou autre savon.

Un dimanche soir, en revenant des vêpres avec deux de ses voisines (la Louise R. et la Francette S.), il leur offrit le café, se mit à la faire dans une vieille "débénoise toute beuraude". Tout en discutant, il lavait les tasses de ces dames dans l'eau froide du seau, puis, tout naturellement alla les essuyer dans le pavillon de sa chemise quittée le matin même et qui se trouvait sur la rampe de l'escalier, attendant là d'être reprise le lundi matin.

A petites gorgées, ces dames mirent un certain temps pour vider leur tasse, mais pour lui faire plaisir, mentirent charitablement : "Sûr qu'ol est bon vot'on café Tienne. O l'a même un certain parfum... qui don que vous l'fourmit ?

- D'ze l'prend vé la Tailleuse (une dame Girard), elle sait bien le griller. Y'en reste un p'tion, les fncs, vos en volé t'y encore une guotte ?

- Non, non, merci Tienne, y pourro nos empétsi d'reumi".

Mais comme le café manifestait un furieux désir de refaire surface, la Louise et la Francette prirent congé de leur hôte, en le remerciant bien sûr.

Victor Fourcaud.

TABLE DES MATIÈRES

1870-1871 - Un Brionnais dans la guerre Le Carnet de route du Capitaine Dufoux.....	1
La naissance de Saint-Edmond d'après les notes de Madame Auclair.....	10
La Miraculée de Saint-Julien par Jean Etienney.....	16
Malfarat par Armand Merle.....	22
Passage et ravages des Huguenots dans le Canton de La Clayette par Franck Nadel.....	28
Chambilly par Paul Brivet.....	30
Héraldique.....	45
La Haie patrimoine naturel et culturel par Delphine Jambon.....	46
En bref, un natif de St-Christophe <i>évangélise l'Afrique</i>	47
Alphonse de Lamartine, ses relations Clayettoises par Franck Nadel.....	48
Le Port d'Artaix par André Luminet.....	52
En bref, inauguration du canal de Rouanne à Digoin.....	59
Figure de Marcigny, M ^e Charles Dumiron par Marcel Perrot.....	60
Les Registres paroissiaux ou B.M.S.....	62
Au hasard des Registres, une <i>étrange maladie des bovins</i>	63
En bref, Le Tienne.....	64

Photographies, illustrations, documentation :

F. Nadel, M. Perrot, G. Declas, J. Etienney, P. Brivet, A. Guittat,
J. Auclair, A. Luminet, A. Merle

